

PRÉSIDENTIELLE

LE PARLEMENT APPELLE À UNE PARTICIPATION MASSIVE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7927 - LUNDI 1ER JUILLET 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EXPORTATIONS

Objectif 29 milliards de dollars en 2030

Page 4

GESTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX



Le P-DG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Saïd Mediouni, a fait le bilan de ses trois mois à la tête de cet établissement et a surtout présenté ses grandes ambitions pour le développement de cette infrastructure et l'amélioration de la prestation de service. Le premier responsable de l'aéroport d'Alger entend révolutionner la gestion de cette infrastructure, notamment avec l'intégration des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

Page 4

VENTES CONCOMITANTES

Le Snapo dénonce

Page 2

ENQUÊTE SUR LA GESTION FINANCIÈRE DE LA FAF

L'heure des comptes

Page 11

THÉÂTRE ALGÉRIEN

Une plateforme d'archive numérique

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le Snapo dénonce les ventes concomitantes

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) lance un appel à une action urgente des autorités concernées contre les pratiques illégales dans la distribution des produits pharmaceutiques et appelle les pharmaciens à boycotter les opérateurs distributeurs responsables de cette situation.

Karim Merghemi, président du Snapo, a déclaré hier au Jeune Indépendant que « le Snapo dénonce les comportements irresponsables de certains opérateurs pharmaceutiques qui font de la rétention de stock et imposent des ventes concomitantes aux pharmaciens ». Il a ajouté que cette situation a créé de grandes difficultés professionnelles et techniques aux pharmaciens, qui peinent à fournir ces médicaments aux patients en quantités suffisantes et en temps opportun. Il a également révélé l'« amer réalité » de cas de non-respect par certains opérateurs de leurs engagements à exécuter les programmes de fabrication et d'importation dans les délais impartis et en quantités souhaitées.

Le président du syndicat a ainsi dénoncé les pratiques problématiques qui gangrènent le secteur, en particulier la vente concomitante et opaque des médicaments. Cette pratique inflige non seulement des dommages économiques considérables aux pharmacies, mais elle perturbe surtout l'accès des médicaments pour les malades, selon M. Merghemi. Les médicaments les plus touchés sont souvent ceux en situation monopolistique, fabriqués par un seul producteur, avec la complicité de certains grossistes, selon le président du Snapo.

Il a cité, à titre d'exemple, « la vitamine D3 qui coûte 100 DA la boîte mais pour en obtenir quelques boîtes, le pharmacien est obligé d'acheter pour l'équivalent de 100 000 DA, ce qui pèse très lourd sur le fonctionnement de certaines pharmacies ».

M. Merghemi a également dénoncé la rétention des stocks, affirmant qu'« il y a des situations de pénurie provoquées par certains opérateurs, avec la complicité de certains distributeurs, afin d'imposer ces ventes concomitantes ».

M. Merghemi a tenu à souligner que le syndicat a dénoncé, dans un communiqué rendu public, ces pratiques illégales de certains distributeurs de gros de produits pharmaceutiques à l'encontre des pharmaciens d'officine, qui sont « contraignantes, inhumaines et contraires à la déontologie et à l'éthique de la profession pharmaceutique », insistant sur le fait que cela entraîne de graves perturbations et une pénurie provoquée de certains médicaments.



Des pratiques illégales.

Face à cette situation, le Snapo a appelé tous les pharmaciens à « boycotter les établissements pharmaceutiques de distribution en gros qui leur imposent des restrictions et des conditions commerciales illégales et contraires à l'éthique ainsi qu'à la réglementation en vigueur ».

En outre, le Snapo a tenu à informer l'opinion publique que le syndicat lancera une plate-forme numérique dans les prochains jours pour signaler les pratiques et les pressions subies sur le terrain, ainsi que pour permettre la notification des médicaments indisponibles ou sous tension, et ce en mentionnant le nom du fournisseur ne les possédant pas, afin de coordonner au mieux avec les autorités compétentes pour lutter contre ce fléau.

Face à cette crise croissante, le syndicat a exhorté le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique à intensifier les opérations de contrôle, estimant que des mesures concrètes sont nécessaires pour dissuader ces pratiques préjudiciables et garantir une distribution fluide et équitable des produits pharmaceutiques sur l'ensemble du territoire national.

D'autant plus que ces derniers temps, un net recul du nombre de contrôles et de tournées d'inspection, qui avait pourtant démontré leur efficacité, a été observé.

Le président du Snapo a également souligné la nécessité de la révision profonde et rapide de la réglementation pour renforcer la transparence et l'éthique dans le circuit du médicament.

De plus, pour améliorer la traçabilité et l'efficacité du circuit pharmaceutique, le syndicat a plaidé en faveur de la numérisation complète de toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement des médicaments. Cette transition vers un système numérique permettrait non seulement de détecter et d'éliminer plus rapidement les pratiques illicites, mais aussi d'assurer une gestion optimisée des stocks et des livraisons, garantissant ainsi une disponibilité constante des médicaments essentiels dans les pharmacies.

Enfin, le Snapo a insisté sur la nécessité de restructurer l'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, estimant qu'actuellement, sa composition élargie n'assure pas une représentation adéquate des acteurs de terrain.

Le syndicat a proposé la création de commissions techniques spécifiques, composées de véritables représentants du corps pharmaceutique, chargées de surveiller régulièrement à la disponibilité des médicaments et de formuler des recommandations pratiques et des solutions efficaces pour résoudre les problèmes rencontrés.

Sihem Bounabi

ASSOCIATION D'AIDE AUX CANCÉREUX EL-BADR DE BLIDA

L'hôpital d'oncologie pédiatrique verra enfin le jour

LE PROJET de réalisation d'un hôpital d'oncologie pédiatrique représente la solution idoine pour répondre aux besoins spécifiques des enfants atteints de cancer. La prise en charge de ses jeunes patients nécessite une approche multidisciplinaire et humanisée, alliant expertise médicale de pointe et soutien psychosocial. L'objectif de l'Association El-BADR d'aide aux cancéreux est de créer un environnement où la technologie médicale avancée coexiste harmonieusement avec des espaces conçus pour le confort et le bien -être des enfants et de leurs familles.

« Des salles de repos adaptées, des chambres colorées et confortables, ainsi qu'un personnel médical formé à l'accompagnement pédiatrique sont au cœur de notre vision », a indiqué le Dr Moussaoui, président de l'Association El-BADR d'aide aux cancéreux, lors d'une rencontre à laquelle a pris part un parterre de journalistes au niveau de la salle de conférences de l'Association des journalistes de la wilaya de Blida.

C'est sous le slogan « Construisons ensemble l'hôpital El-Ihssan d'oncologie pédiatrique » que le Dr Moussaoui et le Dr Terkmane ont expliqué aux journalistes et aux invités présents la situation actuelle du futur hôpital. « Ce projet date de 2018. C'est à cause de plusieurs contraintes administratives qu'il n'a pas pu voir le jour, jusqu'à l'arrivée de l'actuel wali de Blida, Brahim Ouchen, qui nous vraiment aidés et que nous remercions au passage, en nous octroyant l'acte de concession, ce qui nous a facilité l'octroi du permis de construire », ont-ils déclaré.



Il convient de noter que la parcelle de terrain est de 3 280 m2. Le centre comportera un pôle de soins d'une capacité de 78 lits, avec tous les services ayant trait à l'oncologie infantile, un pôle social de 500 m2 dont 300 m2 bâti en R+3 avec 30 lits et qui seront dotés de chambres pour le patient et sa mère, d'un restaurant, ainsi que d'une salle d'activités récréatives et de sports et des classes pédagogiques.

« L'objectif du projet est de créer un hôpital spécial pour traiter le cancer des enfants de manière indépendante des autres services pédiatriques afin d'améliorer les soins médicaux pour les enfants. Je rappelle à l'assistance que nous avons chaque année 2 000, voire 3 000 nouveaux cas de cancer chez l'enfant. Une fois notre projet réalisé, et compte tenu des caractéristiques de l'hôpital, le taux de guérison sera de 80 % au lieu de 30 % aujourd'hui », selon le Dr Terkman, vice-président de l'Association El-BADR.

« A travers la presse, nous lançons un appel à toutes les âmes charitables voulant participer à la construction de ce projet. Ils sont les bienvenus car, sans eux, le projet n'avancera guère. Nous misons sur son ouverture d'ici à deux ans et demi incha'Allah », a-t-il ajouté

T. Bouhamidi

CLÔTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Appel à une participation massive à la présidentielle

La journée d'hier était marquée par les cérémonies de clôture de la session parlementaire ordinaire 2023-2024 au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation. Les deux événements se sont déroulés en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du président de l'APN, Brahim Boughali, du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, du Premier ministre, Nadir Larbaoui, et de membres du Gouvernement.



Une étape cruciale.

La clôture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12, modifiée et complétée, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement.

A cette occasion, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a appelé dans un discours le peuple algérien à participer massivement à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain et à exprimer sa voix librement et en toute démocratie.

M. Goudjil a précisé que « l'Algérie vit une étape cruciale à quelques encablures d'une élection présidentielle décisive qui sera l'occasion d'incarner la pratique démocratique », appelant le peuple algérien à « se diriger massivement aux urnes pour exprimer sa voix librement et en toute démocratie ».

Ce rendez-vous électoral est « l'occasion de rappeler les réalisations concrétisées depuis l'élection de Monsieur Abdelmadjid Tebboune en tant que président de la République », a-t-il dit, estimant qu'une participation massive du peuple à ce scrutin « adressera un message fort à l'étranger ».

Parmi ces réalisations, le président du Conseil de la nation a cité « les grands pas franchis par l'Algérie dans divers domaines, la préservation de ses principes constitutionnels, sa voix portée haut dans les fora internationaux et le respect qu'elle a su imposer dans le concert des nations ».

Il a aussi évoqué « ses succès diplomatiques à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité des Nations Unies dans la défense des causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne ».

A ce propos, M. Goudjil a estimé que la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre la Palestine « s'apparente à celle endurée par l'Algérie, pendant la colonisation de peuplement française, d'où sa défense du droit des peuples à la liberté et à l'indépendance et sa position contre les tentatives de spoliation de leurs terres, comme c'est le cas en Palestine et au Sahara occidental ».

Après avoir rappelé les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la défense de la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, et sa forte cohésion avec le peuple, le président du Conseil de la nation a mis en garde contre les tentatives des ennemis de l'Algérie visant à lui porter atteinte, appelant à « la vigilance et à l'unité des rangs pour les contrer ».

De son côté, le président de l'APN, Brahim Boughali, a appelé lui aussi le peuple à exercer son droit légitime à travers un choix libre, souverain et équitable pour une étape importante dans la vie de la nation.

Dans son discours, Boughali a souligné que « la date du 7 septembre sera l'occasion pour le peuple d'exercer ses droits à travers un vote libre et transparent, et que l'Algérie parachèvera le processus de construction entamé après son hirak béni ».

Evoquant le rôle de l'ANP dans cette conjoncture, Bougali a souligné que « notre armée a su relever tous les défis, ce qui lui a permis de remporter le pari, de préserver l'unité de la nation et de répandre la paix et la tranquillité entre les âmes ».

Pour Boughali, « ce qui a été réalisé, notamment dans le domaine agricole, témoigne des progrès considérables que l'Algérie a accomplis sous la direction du Président de la République. Ce sont des chiffres qui laissent entrevoir des indicateurs prometteurs et que ce qui nous attend dans l'avenir de l'Algérie sera prometteur malgré les défis internes et les conséquences directes et indirectes des crises extérieures ».

Hachemi B.

Les parlementaires indépendants soutiennent Tebboune

LES MEMBRES des groupes des parlementaires indépendants au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation ont lancé un appel au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à se présenter à l'échéance électorale du 7 septembre prochain pour un second mandat. C'est ce qu'indique un communiqué rendu public, hier, par ces parlementaires.

« Nous exprimons notre soutien total et indéfectible au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et l'invitons, au nom des parlementaires indépendants, à se présenter pour un deuxième mandat, afin de poursuivre la voie qu'il a tracée pour une nouvelle Algérie, l'Algérie de la démocratie, de la justice sociale et des institutions solides », ont déclaré les groupes des parlementaires indépendants dans leur communiqué.

« Nous soutenons la candidature du président de la République afin qu'il puisse poursuivre son programme de construction de la nouvelle Algérie », ont-ils ajouté, affirmant qu'ils œuvreront de toutes leurs forces pour « assurer le succès de l'élection présidentielle ».

Sihem B.

SUITE AU DÉCÈS DE SA MÈRE

Le président de la République présente ses condoléances au Roi Mohammed VI

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message de condoléances au Roi du Maroc, pays frère, Mohammed VI, suite au décès de sa mère.

"A sa Majesté, Mohammed VI, roi du Royaume du Maroc, pays frère, j'ai appris avec affliction la nouvelle du décès de votre mère. Suite à cette triste nouvelle qui vous a endeuillé ainsi que la famille royale, je tiens à présenter, en mon nom et au nom du peuple algérien, à votre Majesté, mes sincères condoléances, priant Allah le Tout-Puissant d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir parmi les pieux et les saints", lit-on dans le message de condoléances.

"Je prie également Allah le Tout-Puissant de vous prêter ainsi qu'à l'ensemble des membres de la famille royale, patience et réconfort pour surmonter cette douloureuse épreuve. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a ajouté le président de la République.

S. N.

COUR D'ALGER

La loi sur le faux et l'usage de faux en débat

LES "NOUVELLES dispositions de la loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux" ont été au centre d'une journée d'étude, organisée hier à la Cour d'Alger. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de cette journée d'étude, le procureur général près la Cour d'Alger, Lotfi Boudjemaa, a précisé que la promulgation de cette loi avait pour objet de "moraliser la vie publique, de protéger la société contre le phénomène de faux et de consacrer la transparence et la véritable concurrence dans tous les domaines, surtout avec la propagation de ce phénomène due au développement technologique".

Ce phénomène "contribue désormais à confisquer les droits de certains pour les accorder indûment à d'autres, en sus de ses effets négatifs sur la sécurité sociale et l'économie nationale", a ajouté le responsable, soulignant "l'importance des mesures préventives stipulées dans cette loi pour prévenir les crimes de faux ainsi que les peines dissuasives contre quiconque oserait commettre ces crimes pour accéder aux services et avantages, de quelque nature que ce soit".

Pour sa part, le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey, Moussa Guerroumi a expliqué que le crime de faux et d'usage de faux "a pris des proportions graves, ce qui a conduit à la promulgation de textes législatifs y afférents dans le Code pénal et à leur traitement par une loi spéciale prévoyant des dispositions pénales et des mesures préventives pour consacrer l'aspect préventif".

M. Gueroumi a également rappelé certains objectifs de la loi, à l'instar de "la contribution à la moralisation de la vie publique, l'éradication de toutes formes d'escroquerie pour accéder aux services et avantages de quelque nature que ce soit, le traitement profond et coercitif de l'ensemble des déséquilibres sociétaux résultant du faux et de l'usage de faux, la consécration de l'égalité devant la loi, la préservation de l'intégrité des actes et documents, la garantie que les aides de l'Etat parviennent à leurs bénéficiaires réels, en sus de la détermination des infractions liées au faux et à l'usage de faux et la détermination des peines qui leur sont applicables.

A son tour, le président du tribunal de Bir Mourad Rais, Redouane Haouchine a abordé le champs d'application de la loi n 02-24 qui englobe tout ce qui a trait "à la falsification des documents, à la falsification pour l'obtention de subventions, d'aides publiques et d'exonérations, au faux-monnayage et à la falsification des documents financiers, à la contrefaçon des sceaux de l'Etat, des cachets officiels et des marques, au faux témoignage et au faux serment, en sus de l'usurpation des fonctions, des noms ou prénoms et leur utilisation à des fins frauduleuses".

Pour l'intervenant, cette loi "vient combler d'anciens vides juridiques, en phase avec les progrès technologiques, notamment la monnaie numérique, la circulation de fausses monnaies sur les réseaux sociaux et l'écriture électronique".

M. D.

GESTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

L'ambitieux plan d'action de Mediouni

Le P-DG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Saïd Mediouni, a fait le bilan de ses trois mois à la tête de cet établissement et a surtout présenté ses grandes ambitions pour le développement de cette infrastructure et l'amélioration de la prestation de service. Le premier responsable de l'aéroport d'Alger entend révolutionner la gestion et le fonctionnement de cette infrastructure, notamment avec l'intégration des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

C'est un plan d'action ambitieux qu'a présenté hier le P-DG de la SGSIA au Forum du quotidien El Moudjahid, où il a déploré la «situation lamentable» dans laquelle il a trouvé cet établissement. Se disant prêt à être à l'écoute et à prendre en charge les requêtes des citoyens, M. Mediouni a évoqué le problème souvent soulevé par les passagers, relatif au retard dans la récupération des bagages, dont la gestion n'est pas du ressort de l'établissement mais dépend de la compagnie de manutention.

Selon les explications de ce responsable, des équipes de la SGSIA partent en renfort pour réaliser l'opération en des temps réduits. Il a noté la dotation du personnel de l'aéroport en trottinettes électriques pour faciliter le déplacement de ces derniers à travers tous les espaces de l'aéroport. Le problème des longues files d'attente au niveau du parking, déplorées au quotidien par les citoyens, a aussi été évoqué par l'intervenant, qui a expliqué cette situation par le fait que certains appareils deviennent obsolètes après des années. «Des systèmes réceptionnés il y a des années et qui n'ont pas fonctionné deviennent obsolètes au fil du temps», a indiqué M. Mediouni, signalant l'équipement prochain de ces parkings par des bornes de recharge pour voitures électriques.

Il a également affirmé que l'on s'attend à accueillir 10 millions de passagers cette année à l'aéroport d'Alger. Un grand intérêt pour les personnes à mobilité réduite constitue aussi une priorité pour M. Mediouni. «Ils seront pris en charge dès leur arrivée à l'aéroport et accompagnés dans



toutes les étapes, et ce jusqu'à l'embarquement», a-t-il précisé. Pour ce qui est des tarifs exorbitants pratiqués principalement dans les établissements de restauration à l'Aéroport international, très critiqués par les passagers qui ne cessent d'exprimer leur ras-le-bol sur les réseaux sociaux, le premier responsable de l'établissement a annoncé une baisse des prix des boissons.

«Le café est à partir de 150 DA et une bouteille d'eau minérale est à 100 DA», a-t-il fait savoir, signalant la révision à la baisse de ces prix prochainement avec l'installation des distributeurs automatiques au niveau du parking et des départs.

LES HADJIS ACCUEILLIS DANS DE BONNES CONDITIONS

Le fait que l'Aéroport international d'Alger devient un hub prend forme, selon ce responsable, notant le grand nombre de passagers issus de différents continents qui font escale en Algérie. Un accompagnement par les banques mais aussi l'ouverture de bureaux de change sont cependant requis. D'autres services sont aussi appelés à accompagner cette tendance, à l'instar des opérateurs téléphoniques qui doivent assurer le services H 24. M. Mediouni s'est surtout félicité des conditions dans lesquelles sont accueillis les hadjis cette année, soulignant une «arrivée confortable» de ces derniers. «C'est énorme comme gestion. Il faut gérer beaucoup de choses à la fois et faire en sorte qu'ils ne tardent pas à l'aéroport», a-t-il expliqué, affirmant avoir traité, avant-hier, 260 passagers en 33 minutes. «C'est une première dans l'histoire de l'Aéroport international d'Alger. On a battu le record», s'est-il félicité, rappelant la mobilisation de tous les acteurs concernés. «Il y a eu une bonne coordination entre tous les services concernés, soit la DGSN, les Douanes et Air Algérie», a expliqué l'invité du Forum d'El Moudjahid, qui est aussi revenu sur les préparatifs en cours pour accueillir les vacanciers dans de bonnes conditions. «En application des instructions du président de la République, la diaspora doit être accueillie dans les meilleures conditions», a-t-il noté.

UNE APPLICATION MOBILE LES PROCHAINS JOURS

La modernisation de la gestion de l'aéroport constitue une priorité pour M. Mediouni, qui dit mettre tous les moyens pour réaliser cet objectif. Il est donc question de bannir la gestion «archaïque» et introduire les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle. Il a, dans ce sens, rappelé la signature d'une convention avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique pour travailler sur l'aéroport du futur. Il a, entre autres, souligné la nécessité de passer à la reconnaissance faciale au niveau de l'aéroport pour plus de fluidité. La mise en service d'une application mobile, qui met à disposition des passagers toutes les informations nécessaires, constitue une avancée. Cette dernière est désormais prête et sera téléchargeable d'ici à une semaine. «L'application est fonctionnelle. Elle donnera toutes les informations sur les vols, la disponibilité de places de stationnement au niveau du parking et aussi la disponibilité des transports», a expliqué l'intervenant.

PRIORITÉ AUX PRODUITS NATIONAUX

Le P-DG de la SGSIA est, par ailleurs, revenu sur d'autres projets, à l'instar du projet d'extension du terminal Est, qui est en cours et serait prêt, selon lui, l'année prochaine. L'avantage accordé à la production locale a été, en outre, souligné par l'intervenant, qui dit avoir pris la décision de cesser d'importer des chariots qui coûtent 300 euros. Ces derniers seront désormais remplacés par ceux produits localement dans la wilaya d'Annaba.

La possibilité de fabriquer localement des tapis à bagage a également été signalée par M. Mediouni, qui a fait part de la préparation d'une convention-cadre avec le ministère de l'Industrie. Le responsable a eu également à s'exprimer sur les besoins de l'aéroport en termes de recrutement (des métiers pour garantir l'entretien de l'infrastructure et les nouveaux métiers) ainsi que l'affaire de l'engagement de Mister AB au poste de porte-parole, lequel a suscité une grande polémique. S'affichant comme défenseur des travailleurs qui font la force de la société, M. Mediouni a annoncé l'ouverture, les mois à venir, de free-shops.

Lilia Aït Akli

EXPORTATIONS

L'Algérie parie sur le commerce hors hydrocarbures

L'ALGÉRIE fait de la diversification de ses exportations une priorité. Les ambitions évoluent pour le pays qui vient de fixer l'objectif d'atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030. La politique de commerce extérieur a été mise en avant, hier, par la cheffe de cabinet au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Souhila Abellache.

Dans sa déclaration à la radio nationale, la responsable a souligné que la politique du commerce extérieur à l'horizon 2030, présentée au président de la République par le ministre Tayeb Zitouni a mis en avant trois secteurs d'activité émergents, à savoir les produits industriels hors hydrocarbures, dont les exportations ont connu un bond de 55% en 2023, soit l'équivalent de 6.2 milliards de dollars.

Concernant les produits agricoles et agroalimentaires, ces derniers ont connu une hausse de 11%, soit un montant de 397 millions de dollars, en sus des produits halieutiques qui ont enregistré une hausse de 66%, l'équivalent de 34 millions de dollars.

Mme. Abellache a évoqué des résultats déjà enregistrés dans le cadre de la politique du commerce extérieur, rappelant que le pays arrive à subvenir à la demande nationale en certains produits, voire les exporter après qu'il les importait avant 2019. C'était le cas pour les produits agroalimentaires qui ont enregistré récemment une valeur d'exportation de 49 millions, après avoir atteint 700 millions de dollars comme taux d'importation.

Elle a également mis en avant les exportations en matière du rang à béton et ciment qui ont atteint 1.3 milliard de dollars.Dans ce sens, Mme. Abellache a affirmé que cette politique consiste également à renforcer d'autres secteurs, et ce, pour atteindre une valeur d'exportations de 29 milliards de dollars d'ici 2030, à savoir le tourisme, le BTH, les services, les produits miniers, ainsi que l'industrie textile.

A ce propos, elle a mis en exergue l'émergence des PME et des startups qui s'intéressent à l'innovation notamment dans le secteur des services, ainsi que l'importance d'intégrer ces entreprises dans l'écosystème national, elle a ajouté que la dernière édition de la foire internationale d'Alger (FIA) a connu la participation de plusieurs startups qui ont pu se placer sur les marchés internationaux. Dans cette optique, elle est revenu sur la dernière édition de la FIA en termes de participation des étrangers, qui est passé de 15 pays en 2019 à 32 pays en 2024, chose qui reflète, selon elle, « l'attractivité l'Algérie et l'intérêt des étrangers pour s'installer et investir dans le pays». Elle a également évoqué l'évolution de la participation nationale avec 500 entreprises nationales issues de différents secteurs.

Concernant l'intégration des marchés internationaux, l'intervenante a affirmé que le marché africain est prioritaire, en mettant en place les infrastructures nécessaires pour garantir la fluidité du commerce extérieur, notamment dans le cadre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECaf), afin de renforcer le placement de l'Algérie au niveau continental.

Par ailleurs, le soutien de l'Etat demeure indispensable pour promouvoir les exportations algériennes notamment à travers le fond à l'exportation qui a été relancé, selon la loi de finances de 2024, et qui consiste à la subvention à 50% des frais de transport international des produits destinés à l'exportation, en plus de 80% pour la participation aux foires et expositions à l'étranger, et des facilitations bancaires.

Rim Boukhari

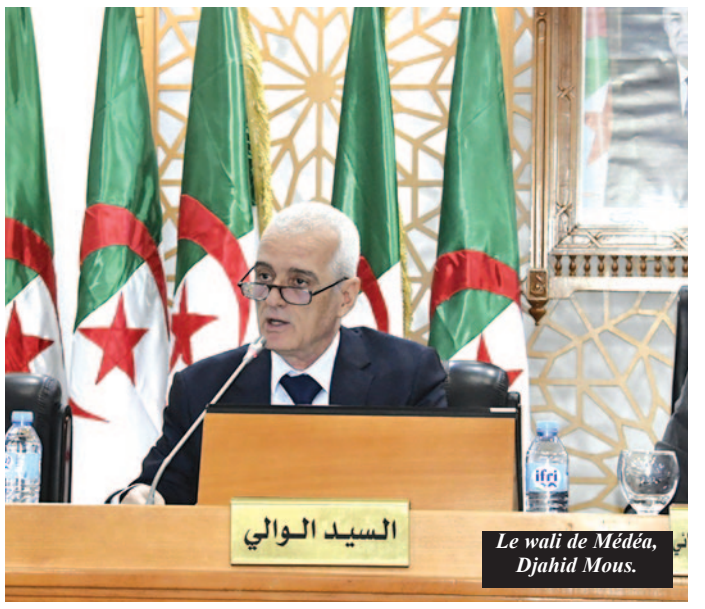
SESSION DE L'APW DE MÉDÉA

Emploi et affectation des crédits à l'ordre du jour

La deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) s'est tenue, hier, sous la houlette de son président, Mustapha Tani, en présence du wali, Djahid Mous, des élus de l'Assemblée, des députés, des membres de l'exécutif ainsi que des représentants du mouvement associatif et de la société civile.

Dans son allocution, le P/APW a donné lecture des points inscrits à l'ordre du jour de la session de juin, à savoir : présentation du compte administratif 2023, ouverture et transfert de crédits 2024, emploi et système de sécurité sociale. Le P/APW a souligné les efforts de l'Etat en matière de satisfaction des besoins de la population de la wilaya à travers les programmes d'investissement dévolus aux communes.

Le wali a mis en exergue le nombre d'emplois créés dont 34 193 nouveaux emplois, parmi ceux-ci 18 271 emplois générés par le secteur de l'administration publique et 15 922 emplois générés par le secteur économique, en sus de 929 autres postes d'emploi créés par des projets lancés dans le cadre de l'encouragement de l'investissement. Selon le chef de l'exécutif, ces nouveaux emplois ont pour objectif de réduire le chômage dans la région et permettre une meilleure prise en charge des milliers de diplômés du système universitaire et des personnes sortant de la formation et de l'enseignement professionnels.



Le wali de Médéa, Djahid Mous.

Les sommes colossales injectés dans les projets de développement alloués aux communes en matière de réalisation de logements, de désenclavement, d'AEP et d'électrification ont fait l'objet de données chiffrées lues par le wali, qui s'est félicité de l'adhésion de la population aux actions publiques, en application des principes de la démocratie participative dans le choix des projets.

Le dossier relatif à l'emploi a retenu l'attention des élus étant donné que l'évolution des indicateurs afférents à l'emploi renseignent sur l'évolution économique de la wilaya, où le chômage touche toutes les catégories de la population en âge de travailler. Bien qu'il soit peu aisé d'estimer le taux de chômage en l'absence de sources statistiques spécialisées, on se contente de chiffres faisant apparaître le nombre d'emplois créés, comme le laissent apparaître les données fournies sur la base de calculs élaborés par les services de la direction de l'emploi.

Nabil B.

UNIVERSITE MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

Un réseau informatique pour le campus de Tamda

C'EST devant de nombreux enseignants et autres cadres de l'université Mouloud Mammeri que le Pr Ahmed Bouda a procédé a procédé à l'inauguration du Centre des systèmes et Réseaux d'information, de communication et d'enseignement à distance, lequel permettra dorénavant la mise en fonction de liaison des deux pôles composant actuellement le campus de Tamda.

A l'issue de cette cérémonie inaugurale, en sa qualité de recteur de l'université Moumoud Mammeri de Tizi Ouzou, le Pr Ahmed Bouda a rappelé que la réalisation de ce projet informatique auquel Algérie Telecom a apporté son assistance technique et qui a été lancé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lors de sa visite de travail effectuée à Tizi Ouzou il y a une année de cela. «L'aboutissement de ce projet, qui est venu en réponse à notre demande, a-t-il indiqué, nous soulagera certainement car il nous permettra de réparer une anomalie car, depuis son ouverture en 2008, le campus de Tamda, ne dispose pas de réseau internet». « Ce centre qui vient d'être mis en service, poursuit le premier responsable de l'institution baptisée au nom de l'Amusnaw, sera mis au profit de la recherche, de la pédagogie et de l'innovation», avant d'indiquer encore qu'un autre projet de même type sera opérationnel dès la réception du nouvel campus dont la capacité est de 10 000 places pédagogiques qui est sur le point d'être livré.

Pa ailleurs, il est prévu le lancement d'autres opérations similaires au niveau des campus universitaires Hasnaoua 1, 2 et 3 ainsi que celui de Bastos lesquels disposent encore d'un réseau internet jugé «vétuste». «Pour l'heure, nous attendons la notification des crédits pour que nous puissions lancer enfin la rénovation du réseau de Hasnaoua II.

D'autres opérations du même genre viendront donc après», a expliqué le Pr Ahmed Bouda, avant de souligner l'impératif que l'institution qu'il préside se mette au diapason des nouveaux standards de la numérisation. Et dans ce sens, le responsable des réseaux informatiques, Ali Bélaïd, a annoncé la dotation prochaine de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou d'un Data center.

Le même intervenant a fait un exposé très explicite sur le fonctionnement et les objectifs de ce réseau dédié à la gestion de toutes les ressources informatiques de l'université et le fonctionnement de ses services tels que la pédagogie et la disponibilité de la connexion aux réseaux internet et intranet.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

BMS POUR LES WILAYAS DU SUD

Persistance de la vague de chaleur

UNE VAGUE de chaleur continue de frapper plusieurs wilayas du sud du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, hier, par l'Office national de la météorologie. Cette canicule persistera jusqu'à demain, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser les 49°C.

Les wilayas sont placées en vigilance «Orange» et incluent Adrar, Timimoun, In Salah et Bordj Badji Mokhtar. Dans ces régions, les températures maximales prévues oscilleront autour de 49 °C ou plus, tandis que les températures minimales se situeront entre 34 et 38°C. La période de cette alerte s'étend de dimanche à mardi. En outre, cette vague de chaleur affectera également, jusqu'à aujourd'hui les wilayas d'El Oued, Touggourt, El Meniaa, Ghardaïa, Ouargla, El-M'ghair, Ouled Djellal, Biskra et Djelfa. Dans ces wilayas, les températures maximales prévues atteindront également ou dépasseront 49°C, avec des minimales oscillant entre 32 et 38°C. Le BMS a indiqué, aussi, que les wilayas Ouargla et Touggourt ont connus, hier, des températures records dépassant les 50°C à l'ombre. Par ailleurs, les services météorologiques ont révélé les prévisions pour la journée d'aujourd'hui, annonçant des averses orageuses sur les régions de l'est du pays. Selon ce même service, les régions nord du pays connaîtront un temps ensoleillé au centre et à l'ouest, et un temps chaud au sud des Aurès, accompagné d'averses orageuses sur les régions orientales. Les températures varieront entre 29 et 34°C sur les régions côtières, et entre 32 et 45°C dans les régions intérieures. La vitesse des vents atteindra jusqu'à 40 km/h. Quant aux régions sud du pays, elles connaîtront aujourd'hui, un temps ensoleillé et très chaud, avec des températures variant entre 41 et 49°C. La Protection civile recommande aux habitants de ces régions de prendre les précautions nécessaires pour se protéger de la chaleur extrême. Il est conseillé de rester à l'intérieur autant que possible, de s'hydrater régulièrement et d'éviter les activités physiques intenses pendant les heures les plus chaudes de la journée. Elle a appelé les citoyens à prendre des précautions et à appeler le numéro vert 14 ou la ligne 1021 afin d'alerter les pompiers de tout déclenchement de feux de forêt.

Meriem Djouder

MAÂTKAS

Clôture du Festival des traditions

APRÈS quatre jours d'intenses activités, le Festival des traditions de Maâtkas, dans sa première édition, a baissé rideau hier. Cette manifestation scientifique et culturelle, tenue du 27 au 30 de ce mois, a été organisée par la maison des Jeunes Seddar-Ali, en collaboration avec l'association le Jeune Actif, sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports et de l'Office des établissements de jeunesse de la wilaya de Tizi Ouzou (OEJWTO). Les artisans de cette commune et ceux des localités avoisinantes, une quarantaine environ, ont, à cette occasion, exposé différents produits artisanaux et les métiers y afférents tels que la poterie, la robe kabyle, la bijouterie, l'art culinaire, le tissage traditionnel, etc. Par le terme «poterie», il faut entendre tous les articles confectionnés à la main par cette matière argileuse comme, entre autres, la jarre à huile ou à eau, la cruche, le couscoussier. Idem concernant le bijou. Il y va de la simple boucle d'oreille jusqu'au bracelet. Il convient de relever que le public a honoré ce rendez-vous par sa forte présence. Parallèlement à cette exposition, le programme a porté aussi sur une multitude d'autres activités en corrélation avec le vécu ancestral. En effet, il y a eu une simulation d'un mariage traditionnel, un défilé de mode, du chant traditionnel et les épithalames, des chants et musiques modernes, une projection de documentaire sur la poterie ainsi que des conférences animées par l'essayiste Ahcene Mariche et l'historien Youcef Sahel. En dépit de cette réussite, les organisateurs comptent réaliser un meilleur score lors de la prochaine édition. «Pour cette première édition, nous nous sommes beaucoup plus focalisés sur les activités connues de Maâtkas, mais pour les prochaines éditions, le cercle s'agrandira, avec une participation plus large des autres régions de la wilaya et, pourquoi pas, de tout le pays, a déclaré le directeur de la maison des Jeunes Ali-Seddar. «Notre souci est de contribuer à la préservation et la promotion de tout ce qui représente notre patrimoine ancestral, qu'il soit matériel ou immatériel», a-t-il précisé jeudi dernier, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, laquelle a eu lieu en présence du chef de daïra, d'élus locaux, de représentants de la société civile et de nombreuses autres personnes scientifiques et intellectuelles. En somme, les organisateurs et acteurs de cette manifestation ont réussi, en seulement quatre jours, à faire revivre au public le mode de vie ancestral algérien. «Pour pouvoir avancer, il faut savoir d'où nous venons», dit la citation universelle.

Saïd T.

PÉNURIE DE CARBURANT À GAZA

Les derniers hôpitaux menacés d'arrêt

Les autorités sanitaires de Gaza font face à une grave crise énergétique qui menace le fonctionnement des hôpitaux et des stations d'oxygène dans la bande de Gaza. Les structures sanitaires de l'enclave cesseront d'opérer dans les 48 prochaines heures en raison de l'épuisement du carburant nécessaire à leur alimentation. Cette situation critique est la conséquence directe de l'agression prolongée menée par Israël contre la population gazaouie depuis maintenant neuf mois.

Dans un communiqué, le ministère de la Santé à Gaza a prévenu hier que "les hôpitaux, centres de santé et stations d'oxygène restants cesseront de fonctionner dans les 48 heures". Cette situation critique est due au manque de carburant nécessaire pour alimenter les générateurs électriques, que l'occupation sioniste "interdit d'entrer à Gaza, comme d'autres produits de base tels que les médicaments et la nourriture, dans le cadre du resserrement de l'étau sur la bande de Gaza".

Le ministère a expliqué que malgré les "mesures sévères et d'austérité" prises pour préserver les quantités restantes de carburant le plus longtemps possible, le stock est désormais presque épuisé. Cette pénurie met en péril le fonctionnement des structures de soins essentielles dans un contexte où Gaza subit déjà les conséquences désastreuses de la guerre.

Depuis le 7 octobre 2023, l'offensive israélienne a fait plus de 124 000 victimes, dont de nombreux civils, et a entraîné des destructions massives et des pénuries alimentaires. Face à cette crise humanitaire sans précédent, le ministère de la Santé a lancé un appel urgent à toutes les institutions concernées, internationales et humanitaires, pour qu'elles interviennent rapidement afin d'acheminer le carburant nécessaire, en plus des générateurs électriques et des pièces de rechange nécessaires à la maintenance.

La situation est d'autant plus critique que les hôpitaux de Gaza jouent un rôle essentiel pour prendre en charge les nombreuses victimes de la guerre. Avec l'épuisement imminent du carburant, ce sont des milliers de vies qui sont menacées.

Ces structures sanitaires sont également nécessaires pour la prise en charge des victimes des bombardements représentant des handicapes de différents niveaux.

Selon l'ONG palestinienne, Network Rehabilitation Sector, environ 10.000 Palestiniens se retrouvent avec différents niveaux de handicaps, conséquence directe des attaques sionistes qui se poursuivent depuis neuf mois sur la bande de Gaza.

L'ONG a publié hier un rapport contenant un avertissement sévère concernant les graves répercussions de l'agression sioniste en cours contre les Palestiniens dans la bande de Gaza.

Dans le rapport, le groupe a souligné que la guerre génocidaire en cours "a conduit au déplacement de dizaines de milliers de personnes aux besoins spéciaux, les soumettant à des conditions de vie difficiles, sans accessibilité, ni accès aux fournitures médicales et aux appareils fonctionnels nécessaires, et sont également confrontées à une profonde détresse psychologique".

L'organisation palestinienne a notamment signalé que les attaques ont non seulement causé des dommages physiques à des milliers de Palestiniens, y compris des handicaps permanents, mais ont également gravement entravé les déplacements et l'accès aux services essentiels pour les personnes aux besoins spécifiques.



LES ATROCITÉS SIONISTES SE POURSUIVENT

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, au moins sept Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier dans des bombardements de l'entité sioniste ayant visé des maisons à l'ouest de la ville de Rafah et dans le quartier d'Al-Daraj, à l'est de la ville de Gaza.

Au 268e jour de l'agression sioniste, des avions de combat de l'occupant sioniste ont bombardé une maison à l'ouest de Rafah, au sud de l'enclave, faisant six martyrs, dont des enfants, ainsi que plusieurs blessés, souligne Wafa qui cite des sources locales.

L'artillerie de l'occupant sioniste a également bombardé les zones sud de la ville de Rafah, faisant plusieurs blessés, ajoutent les mêmes sources, faisant état d'autres attaques ayant ciblé le centre de Rafah.

Par ailleurs, des explosions et des tirs nourris ont été entendus dans les quartiers de Tal Al-Sultan et Al-Saudi, à l'ouest de la ville de Rafah, tandis que l'aviation de l'entité sioniste a ciblé les villes de Abasan et Khuza'a, à l'est de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza.

A l'est de la ville de Gaza, un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés dans un bombardement des avions de combat de l'occupation qui ont visé un appartement résidentiel dans le quartier d'Al-Daraj.

L'artillerie de l'occupant sioniste a, en outre, bombardé les maisons des Palestiniens à proximité du parc Barcelona dans le quartier de Tal Al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza où de la fumée s'est élevé de l'endroit visé.

Les avions de combat de l'occupant sioniste ont également lancé des missiles sur les quartiers d'Al-Tuffah et d'Al-Shuja'iya, à l'est de la ville de Gaza, et sur le quartier d'Al-Sabra, au moment où des bombardements d'artillerie ont visé des maisons dans le quartier d'Al-Shuja'iya, faisant plusieurs martyrs et blessés.

Il est à noter que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi hier, selon les autorités palestiniennes de la Santé, à 37.877 martyrs et 86.969 blessés, depuis le 7 octobre dernier.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Mohamed M.

PRÉSIDENTIELLE EN MAURITANIE

Al-Ghazouani en tête après le dépouillement de 60 % des voix

APRÈS le dépouillement de 60 % des voix, le président mauritanien sortant Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazouani est en tête des résultats partiels préliminaires de l'élection présidentielle qui s'est tenue avant-hier.

Selon les chiffres annoncés hier par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le candidat Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazouani devance ses concurrents avec un score de 55%, après le dépouillement de plus de 60 % des voix.

Le candidat Biram Dah Abeid arrive en second avec 22,76%, suivi du chef du parti du Rassemblement national pour la réforme et le développement (opposition d'obédience islamique), Hamadi Ould Sid Mokhtar, avec 13,27%, et l'avocat Eid Ould Mohamed, avec 3 % des voix. Atoma Soumari avec 2,39%, Mamadou Boukar avec 2,15% et, enfin, Mohamed Al-Amin Al-Murtaja Al-Wafi avec 0,98 %, ferment la marche.

Selon la Commission électorale, les votes ont été dépouillés jusqu'à présent dans 2 669 bureaux de vote sur 4 503, nombre total des bureaux de vote dans tout le pays, soit 60,55 %.

Avant-hier matin, les électeurs mauritaniens ont commencé à voter pour la huitième élection présidentielle de l'histoire du pays, destinée à choisir un nouveau président ou à renouveler la confiance en le président sortant, Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazouani.

Sept candidats étaient en lice pour cet examen, dont notamment, le président sortant Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazouani et le chef du parti Rassemblement national pour la réforme et le développement (opposition islamique), Hamadi Ould Sidi Mokhtar.

Les deux principaux concurrents du président sont le militant des droits humains Biram Dah Abeid, deuxième des deux dernières présidentielles, et le président du parti islamiste Tewassoul, Hamadi Ould Sidi El Mokhtar, première force d'opposition à l'Assemblée nationale.

Pour s'assurer du bon déroulement du vote, le gouvernement avait mis en place un Observatoire national chargé de surveiller l'élection, avec 600 observateurs déployés dans tout le pays, mais l'opposition questionne leur impartialité. De son côté, l'Union africaine avait envoyé 27 observateurs de court terme.

Si aucun candidat ne parvient à obtenir au moins 50 % des voix, un second tour sera organisé le 14 juillet. L'année dernière, le parti au pouvoir, El Insaf a remporté les élections législatives, régionales et municipales. Un triple scrutin décrié par les partis d'opposition, qui ont dénoncé des fraudes énormes.

Si la tendance penche en faveur de la réélection, sa principale opposition est Biram Dah Abeid, un militant noir anti-esclavagiste qui l'a accusé d'avoir mal géré le pays : ''L'esclavage est une question centrale en Mauritanie, compte tenu de la prévalence de l'esclavage, et de sa présence, compte tenu du statut de l'esclave dans la société. Le statut de l'esclave. Le statut de l'homme libre, et surtout le statut des hommes qui détiennent ces esclaves. C'est ancré dans les valeurs mauritaniennes, c'est pourquoi l'esclavage continue à sévir en Mauritanie de manière aussi massive'', a déclaré le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle mauritanienne.

Issu d'une famille mauritanienne arabe, le président Ghazouani est un ancien chef de l'armée qui est arrivé au pouvoir en 2019 à la suite de la première transition démocratique de l'histoire du pays. L'année dernière, son parti El Insaf a remporté une victoire écrasante lors des élections législatives, remportant 107 des 176 sièges de l'Assemblée nationale.

''La population a faim. La population a soif. Le chômage a ruiné la jeunesse. C'estpour cela que les jeunes ont émigré par milliers ou par dizaines de milliers'',a indiqué Biram Dah Abeid, candidat de l'opposition.

M. Abeid affirme que M. Ghazouani a cultivé une culture de ''corruption, de pillage des richesses et de répression de la population''. Cette élection en Mauritanie a eu lieu dans un contexte de crise sécuritaire régionale et d'allégations persistantes d'atteintes aux droits de l'homme dans le pays.

R.I.

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES EN FRANCE

La participation en hausse

Trois semaines après la dissolution de l'Assemblée nationale française par le président Emmanuel Macron, plus de 49 millions d'électeurs Français étaient appelés hier aux urnes pour choisir leurs représentants parmi les 4000 candidats qui s'affrontent lors du premier tour des élections législatives anticipées. Ces élections pourraient bouleverser le paysage politique de la France avec un gouvernement du Rassemblement national.



Après trois semaines d'une campagne éclair, voulue par Emmanuel Macron, les Français avaient donc rendez-vous hier avec les urnes pour désigner leurs 577 députés.

Les observateurs s'attendent à une forte participation pour ce scrutin, nettement plus élevée que celle enregistrée lors des dernières élections législatives de 2022. D'ailleurs, le taux de participation était en très forte hausse hier à 12h00, à 25,9% contre 18,43% lors du scrutin de 2022 à la même heure, a indiqué hier le ministère français de l'Intérieur. Rappelant que lors du premier tour des élections législatives de 2017, la participation était de 19,24%, de 21,06% en 2012, de 22,56% en 2007 et de 19,7% en 2002. Dans les sondages, le Rassemblement national (RN), avec Jordan Bardella, est crédité dans les sondages de 34% à 37% des intentions de vote, et pourrait conquérir une majorité relative ou absolue le 7 juillet, au soir du second tour. Selon ces enquêtes d'opinion, le RN devance l'alliance de gauche du Nouveau Front populaire (NFP), donnée entre 27,5 et 29%, et le camp présidentiel, avec 20 à 21%. C'est pourtant le président français Emmanuel Macron qui a lui-même initié ce séisme par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin dernier, à la suite de la défaite du parti présidentiel aux élections européennes.

Parmi les postulants à la députation figurent de nombreuses personnalités politiques de premier plan :

des ministres qui pourraient perdre leur poste en cas de changement de majorité, des ''transfuges'' d'une formation politique à une autre et des dissidents qui comptent bien damer le pion à leur propre parti.

Le premier député de la nouvelle législature a été élu en Polynésie : Moerani Frebault, candidat autonomiste de centre droit non encarté, l'a emporté avec 54 % des suffrages dès le premier tour, selon les résultats provisoires communiqués hier par le haut-commissariat. C'est la première fois qu'un natif des îles Marquises va entrer à l'Assemblée nationale.

Moerani Frebault s'est imposé dans la première circonscription polynésienne en devançant le député sortant indépendantiste Tematai Le Gayic (35 %). Il n'a dépassé que de douze voix le seuil de 25 % des inscrits requis pour être élu dès le premier tour. Son élection illustre le succès des candidats autonomistes – qui ont présenté des candidats communs dans les trois circonscriptions de l'archipel français du Pacifique – sur les indépendantistes, grands perdants de ce premier tour.

Dans la deuxième circonscription, l'autonomiste Nicole Sanquer (49 %), qui a déjà été députée, a distancé un autre député indépendantiste sortant, Steve Chailloux (42,1 %), et se retrouve en ballottage favorable pour le second tour.

La députée indépendantiste sortante, Mereana Reid Arbelot, a limité la casse en arrivant de peu en tête dans la 3e circonscription, avec 42,7 % des suffrages, devant l'épouse de l'ex-président Gaston Flosse, Pascale Haiti-Flosse (41 %). Le report des voix obtenues par la dissidente autonomiste Naumi Mihuraa, éliminée avec 11 % des voix, déterminera largement le résultat du second tour. Au pouvoir depuis sa victoire aux élections territoriales de 2023, le parti indépendantiste, soutenu par le Nouveau Front populaire (NFP), a largement payé le prix de ses difficultés à tenir son principal engagement : la baisse du coût de la vie.

Il avait réalisé un grand chelem aux législatives de 2022, remportant les trois sièges polynésiens de l'Assemblée.

Le Rassemblement national (RN) n'a pas profité de sa progression aux récentes élections européennes : son candidat le mieux placé, James Heaux, n'a pas atteint 6 % dans la 1re circonscription, celui de la 2e, Tutu Tetuanui, en a réuni à peine 4,7 %. Le RN n'était pas représenté dans la 3e circonscription.

R. I.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Biden refuse de se retirer de la course

PLUSIEURS FIGURES journalistiques américaines ont appelé le Parti Démocrate à écarter Joe Biden de la course à la Maison Blanche après son désastreux débat contre Trump. Mais pour l'heure, le président américain refuse de se retirer. Tucker Carlson a quant à lui dénoncé la mauvaise foi de la presse mainstream, qui a caché durant des années la vérité.

En dépit des critiques, Joe Biden n'envisage pas de se retirer : «je ne parle pas aussi facilement qu'autrefois, je ne parle pas aussi aisément qu'autrefois, je ne débats pas aussi bien qu'autrefois», a admis le 29 juin Joe Biden devant des militants, en Caroline du Nord. Avant néanmoins d'ajouter : «je vous donne ma parole de Biden. Je ne me représenterais pas si je ne croyais pas, de tout mon cœur et de toute mon âme, que je peux faire ce boulot».

Depuis le duel télévisé entre les deux prétendants à la Maison-Blanche et la prestation désastreuse du président sortant, les appels se multiplient pour le voir se retirer. Durant son face-à-face avec son prédécesseur Donald Trump, diffusé jeudi dernier sur le plateau de CNN, le président américain Joe Biden est apparu déphasé, confus, perdant ses mots, le regard dans le vide.

«Pour servir le pays, le président Biden doit se retirer de la course à la Maison Blanche», a estimé avant-hier dans un éditorial le New York Times, voyant dans Joe Biden de «l'ombre d'un dirigeant».

«Les médias appellent Biden à se retirer de la course de 2024 après un débat désastreux sur CNN. C'est fini», a relevé Fox News dans un article recensant les appels au Parti démocrate à intervenir et écarter Biden de la course.

La personnalité médiatique, Van Jones, qui avait pleuré de joie à l'antenne lorsque Joe Biden avait été présumé vainqueur des élections en 2020, a aussi appelé le président américain à céder sa place tant qu'il était encore temps.

«J'aime cet homme, c'est quelqu'un de bien. Il aime son pays. Il a fait de son mieux. Mais il avait un test à réussir ce soir, pour restaurer la confiance du pays mais il n'y est pas parvenu,» a affirmé Jones. Et de poursuivre : «nous sommes encore loin des élections. Il est temps que le Parti trouve une voie différente s'il nous le permet. Mais ce n'était pas ce que nous attendions de Joe Biden,» a-t-il encore soutenu.

Van Jones a également exprimé sa peine après la diffusion en intégralité du débat : «ça doit être personnellement douloureux pour beaucoup des gens. Ce n'est pas seulement de la panique, ce que nous avons vu ce soir nous a fait de la peine », a-t-il ajouté.

Autre journaliste proche du parti démocrate, de CNN cette fois, Ayssa Farah Griffin a souligné sur son compte X: « si Biden croit vraiment que la démocratie est en jeu, il devrait se retirer et laisser un autre démocrate intervenir pour affronter Trump. Mettez le pays en premier».

«C'est une catastrophe.

Les démocrates doivent s'auto-censurer et s'imposer à Biden pour remédier à ce problème. Il reste deux mois avant la convention. D'autres pays organisent des élections générales en moins de temps,» a noté avant-hier sur X Edward Luce, chroniqueur américain au Financial Times. Et d'ajouter dans une deuxième publication : «il semble que les gens préfèrent une perte probable au risque de gagner».

Le commentateur politique, animateur et producteur d'une émission d'actualité, Cenk Uygur a également appelé via son compte X les partisans de Biden à le démettre «c'est fini. Biden à l'air vieux et on le sent. Perdre le fil de ses pensées, à peine audible il parle en murmurant. Il faut le retirer !», a-t-il noté.

CARLSON TACLE LA MAUVAISE FOI DES MÉDIAS DOMINANTS

Devant un groupe d'une soixantaine de donateurs à New York, la First Lady Jill Biden a confié : «Comme Joe l'a expliqué aujourd'hui, il n'est plus un jeune homme. Après le débat, il m'a dit : "Tu sais, Jill, je ne sais pas ce qui s'est passé. Je ne me sentais pas très bien"».

L'épouse du dirigeant américain a néanmoins tenté de faire valoir que 90 minutes de débat ne pouvaient pas définir quatre années de présidence, et que son mari se relèverait.

Le chroniqueur conservateur Tucker Carlson a quant à lui ironisé hier, dans un discours à Canberra en Australie, dénonçant le fait que les médias mainstream découvrent soudainement que Joe Biden était atteint de démence, alors que celle-ci était une évidence depuis près de cinq ans : «soit ils sont vraiment stupides, soit ils sont vraiment malhonnêtes et vous cachent la vérité».

R. I.

CULTURE DU TOURNESOL

Expérience réussie à Chlef

La culture de tournesol dans la wilaya de Chlef, expérimentée dans les communes d'El Karimia et Lebiod Medjadja a été qualifiée de « réussie ». C'est ce qu'a fait savoir la direction locale des services agricole qui augure des horizons prometteurs pour cette filière.



La première expérience de culture du tournesol a été lancée en coordination avec les agriculteurs des deux communes sur une superficie totale de 5 ha, dans le cadre de la promotion de la culture des oléagineux conformément au programme du ministère de tutelle pour le développement des cultures stratégiques a indiqué, le subdivisionnaire agricole d'El Karimia, Abdelkader Djaouti.

Les résultats de cette expérience sont concluants au vu du début de floraison des plants qui se sont acclimatés à la région en dépit des fortes températures et du déficit hydrique, a expliqué le responsable qui espère une plus large adhésion des agriculteurs pour l'extension des superficies dédiées à cette culture.

M. Djaouti a assuré que ses services assureront l'accompagnement technique nécessaire à ceux désirant de se lancer dans cette culture stratégique en plus de l'organisation de journées d'étude et des formations à leur profit sur la culture du tournesol, en coordination, avec la chambre d'agriculture, en vue de susciter l'adhésion des agriculteurs et de diversifier la production agricole de la région.

Comme c'est le cas de l'agriculteur, Kheireddine Ben Frih, propriétaire du champ qui s'étendant sur deux hectares, indique avoir suivi, dans la wilaya de Médéa, une formation sur l'itinéraire technique de cette culture, ce dernier est aux petits soins pour ses tournesols.

M. Ben Frih a relevé l'importance de choisir des variétés des graines adaptées au climat de la région, de l'irrigation, de la fertilisation et du suivi du développement des plants, pour réussir cette culture, exprimant son intention d'augmenter la superficie qu'il compte destiner la saison prochaine à cette culture suite à la « réussite » de sa première expérience en la matière.

A noter qu'une équipe composée de cadres du secteur de l'agriculture, de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) de la commune de Khemis Meliana (wilaya d'Ain Defla) et de la Station régionale de la protection de végétaux (SRPV) visite régulièrement ce champ pour suivre et évaluer les différentes étapes de développement des plants de tournesol.

Un cadre de l'ITGC, Sadek Ben Abes Abdelhalim a salué l'adhésion des agriculteurs au programme de développement de la culture de tournesol ce qui permettra de connaître et de redécouvrir cette plante estivale et d'encourager d'autres paysans à la cultiver et augmenter ainsi les superficies destinées à cette culture.

Ce même cadre a insisté sur l'importance du choix de variétés de tournesol adaptées au climat de la région, le respect des périodes d'irrigation et des apports en eau, ainsi que du traitement phytosanitaire en cas d'apparition de parasites ou de maladies.

Il a observé que des visites périodiques sont effectuées au niveau des plantations de tournesols d'El Karimia et Lebiod Medjadja en vue d'évaluer cette première expérience et y noter les points positifs, mais aussi les points faibles à corriger. Cela permettra de développer et de maîtriser la culture du tournesol qui s'effectue au printemps pour une récolte en été.

Le tournesol produit des graines oléagineuses utilisées essentiellement dans la production d'huile de table. La plante est aussi exploitée dans la fabrication d'aliments pour les animaux d'élevage, sans oublier son rôle dans la fertilisation des sols, selon la même source.

R.R

INVESTISSEMENT DANS LES CULTURES STRATÉGIQUES À BÉCHAR

Plus de 29.000 hectares mobilisés

PLUS DE 29.000 hectares destinés aux investisseurs intéressés par la mise en valeur d'une culture agricole stratégique ont été mobilisés dans la wilaya de Béchar, ont indiqué hier, des services de la wilaya. Cette opération, dont l'assiette foncière en question est localisée au niveau de la commune frontalière de Béni-Ounif, située à 110 km au nord de Bechar, vise à développer et à promouvoir l'investissement dans les cultures stratégiques, en facilitant l'accès au foncier agricole au niveau de cette région qui recèle d'immenses étendues de terres et d'importantes ressources hydriques, en plus de sa proximité des grands axes routiers reliant la région au Nord et au Sud-ouest du pays, en sus de la voie ferrée Béchar-Oran. Des études techniques portant sur la délimitation des périmètres agricoles destinés à l'implantation des futures exploitations viennent d'être décidées lors d'une récente séance de travail qui a regroupé des autorités locales, des responsables du secteur de l'agriculture ainsi qu'une délégation du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a signalé la même source.

R.R

INFRASTRUCTURES DE LA STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER À ORAN

Le projet sera achevé prochainement

AFIN d'améliorer l'approvisionnement en eau potable, le taux d'avancement des travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer à Cap blanc, située dans l'ouest d'Oran a atteint 85 pour cent. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, le wali, Said Sayoud.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de ce projet en cours de concrétisation dans la commune d'Ain El Kerma, le même responsable a souligné que les travaux s'effectuent à une cadence accélérée et que la réalisation des gros œuvres a atteint 85 pc pour être achevée en juillet prochain suivant le programme et les engagements de l'entreprise de réalisation.

Il a souligné que les travaux d'installation et de montage des équipements avancent à un rythme acceptable devant ainsi permettre la réception du projet dans les délais impartis.

Les tests débutent en octobre prochain et la station entrera en exploitation avant fin décembre prochain, a fait savoir la même source.

Le wali d'Oran a mis l'accent sur l'importance du projet pour les habitants de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays dont Tlemcen, Ain Temouchent, Sidi Bel-Abbès, Mascara et d'autres, qui bénéficieront des quotas actuellement destinés à approvisionner la wilaya d'Oran en eau potable dont 120.000 mètres cubes de la station de dessalement d'eau de mer d'Ain Témouchent qui seront réorientés vers les wilayas d'Ain Témouchent et de Sidi Bel-Abbès et une partie des eaux de la station d'El Macta qui seront réorientés vers la wilaya de Mascara ce quota qui bénéficiera à cette wilaya devra atteindre 120.000 m3, actuellement à 150.000 m3/jour.

Le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc est d'une capacité de 300.000 m3/jour avec un réseau de distribution de 48 kilomètres de canalisations et deux réservoirs le premier de 50.000 m3 situé à Ain Tassa (commune d'Ain El Kerma) et le second de 30.000 m3 à Bousfer (daira d'Ain Turck) outre deux réservoirs pour réduire la tension.

La réalisation de cette importante infrastructure est confiée aux filiales du groupe Sonatrach représentées par la compagnie algérienne d'énergie (AEC), l'entreprise nationale de génie civil et bâtiment GCB et l'entreprise publique des grands travaux pétroliers GTP outre le groupe Cosider.

R.R

DES TENANTS ET DES ABOUTISSANTS DE L'EMIGRATION DU PROPHÈTE A MEDINE.

PAR CHEIKH TAHAR BADAOUI.



Devant la réaction violente des païens, le Saint Prophète contraint d'ordonner à tous les fidèles musulmans d'émigrer à Médine, à l'instar de leurs compagnons de lutte, émigrant dès les premiers moments de l'Islam, en Ethiopie. Ces derniers se mirent à partir dans la discrétion, de peur d'être empêchés par les Quraychite. Les émigrés cherchaient à préserver leur foi et un lieu favorable pour adorer Dieu. Ni la séparation d'avec leur pays natal, ni l'éloignement d'avec leurs parents et leurs enfants ne leur importaient tant qu'ils agissaient, en cela pour l'amour de Dieu.

Quant à la tribu Quraychite, elle était comme atteinte de folie furieuse lorsqu'elle avait appris que les Ançars (fidèles de Médine) avaient conclu un pacte d'allégeance pour défendre et protéger le Saint Prophète. Aussi, ses chefs et ses dirigeants se sont-ils réunis, dans la "Maison du Conseil " en guise d'un Parlement au sens moderne du terme, lieu où les notables de cette tribu Quoraîch décidaient des affaires importantes de la Cité. Un débat houleux fut engagé et trois propositions se dégagèrent : expulser le Prophète de son pays natal, le placer sous les verrous ou l'assassiner purement et simplement. L'Assemblée se rangea du côté de leur tyran, Abou Djehl qui dit-il « Nous le tuerons plutôt, de telle manière que nous empêchions ses proches de tirer vengeance de son meurtre. De chaque tribu de Quoraîch, il sera choisi un jeune, bien aguerri. Ces jeunes, assemblés devant sa porte le surprendront à la sortie de chez lui et le tueront, tous, d'un seul coup d'épée; et ainsi, la responsabilité du meurtre sera partagée entre toutes les tribus. La famille Manaf ne pourra pas, en conséquence, engager une guerre générale, et acceptera ainsi le prix du sang ».

Cet avis reçut l'approbation de tous. Telle a été leur machination perfide. Mais la Volonté du Tout Puissant demeure au dessus de tous. Le saint Coran relate éloquemment ces faits : « Rappelle-toi, prophète, ce complot que tramaient naguère contre toi, les mécréants pour s'emparer de ta personne, te mettre à mort ou t'expulser. Aux manoeuvres qu'ils déployaient, Dieu opposa les Siennes propres plus efficaces : il n'est plus sûres voies que celles de Dieu ». (Sourate dite « le Butin » Verset 30). Dieu a avisé Son prophète des machinations ourdies à Son encontre et lui a ordonné de rejoindre la ville de l'Emigration, ville où il pourra répandre l'Islam, y acquérir la dignité et la puissance.

Cette émigration a été un fait d'une haute sagesse, car si l'Islam s'était répandu au sein de la Mecque, ses détracteurs n'auraient pas manqué de dire: « Les Quraychites, par la soif de dominer le peuple d'Arabie; ont fait appel à un individu parmi eux, et lui ont demandé de jouer le rôle de prophète pour servir leur dessein. Mais au lieu de tout cela, elle s'est constituée en un ennemi mortel du Prophète et n'a cessé de le persécuter jusqu'au jour où Dieu Lui a enjoint de quitter Son pays natal.

L'Hégire, ce départ clandestin du Prophète quittant la Mecque à destination de Médine, pour y prendre possession de la nouvelle citadelle de l'Islam, ne fut nullement une fuite, comme certains se plaisent à le répéter dans le but plus on moins avoué de dénigrer tant la personne que l'oeuvre de notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. Cette clandestinité se justifiait pleinement par le complot qu'avaient ourdi contre lui les notables Quraychites alertés par le départ en masse vers Yathrib d'un flot d'émigrants musulmans et décidés à en finir avec l'ennemi numéro un de leurs pitoyables divinités.

Aussi est-il utile de rappeler ici dans quelles conditions providentielles s'effectua ce voyage, qui fut le point de départ de l'ère islamique, en même temps qu'il marque un tournant décisif qui vit la conversion de l'Arabie toute entière sous la bannière de l'islam.

B) L'IMPACT DE L'EMIGRATION DU PROPHÈTE SUR LE DESTIN DE L'ISLAM

1°) L'événement de l'Emigration de l'Elu, Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui : l'Hégire.

Le Saint Prophète, Salut Divin Sur Lui, se rendit chez Son ami Abou Bakr, que Dieu agrée son âme, et l'informa de la Volonté du Seigneur, Lui recommanda d'émigrer. Abou Bakr Lui demanda s'il pouvait l'accompagner, "Oui" lui répondit le Prophète. Il lui proposa alors, une de ses montures qui avaient été préparées pour ce voyage. Puis le Saint Prophète s'est séparé d'Abou Bakr en lui promettant de le retrouver, la nuit, en un endroit, en dehors de la Mecque. Or cette nuit là, elle fût celle où Quoraîch se préparait pour exécuter son odieux dessein. Les gens désignés furent rassemblés autour de la porte de la maison du Prophète, pendant qu'il se trouvait à l'intérieur.

Lorsque l'heure du rendez-vous fût arrivée, le Prophète demanda à Son cousin 'Ali, et futur gendre, que Dieu agrée son âme, de se coucher dans Son lit pour ne point éveiller les soupçons des ravisseurs, qui regardaient de temps à autre, à travers les interstices et vérifiaient ainsi Sa présence. Puis, il recouvra Ali de Son manteau et sortit par devant les meurtriers en récitant un verset du Saint Coran :

« Et Nous avons mis devant eux un écran et derrière eux un écran ; ainsi Nous les avons enveloppés de toute part; aussi n'ont-ils rien vu ». (Sourate Yacine verset 9). Les Quraychites passèrent la nuit guettant la sortie du Prophète. Mais le matin, à leur stupéfaction, trouvèrent devant eux 'Ali, Son cousin bien chéri. Ils accoururent de ce fait, pour annoncer cette nouvelle étonnante, à leurs chefs, qui, choqués par cet évènement inattendu, dépêchèrent le maudit Abu Djahl à la poursuite du Prophète et de Son compagnon.

Abou Djahl se dirigea directement vers la maison d'Abou Bakr ; puis, il interrogea sa fille Asmâ, future épouse de Zubair Ibn El 'Aouâm, sur le devenir des deux fugitifs et surtout de leur cachette. Débouté, et n'ayant rien obtenu, il gifla cette noble fille et sortit furieux, à la tête d'une troupe, armée de pied en cap, à la recherche de leur proie. Cependant, Dieu, par Sa Miséricorde, réduisit les mécréants à l'impuissance. En effet, ils cherchèrent partout, ça et là, au nord au sud, en long et en large, mais en vain, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à deux pieds de la caverne en question, cette fois ci également, ils essuyèrent un échec des plus dégradants : ils virent l'issue de la caverne sacrée, couverte d'un tissu d'araignée, utilisé par la maman pigeon en guise de nid pour ses petits. Ils conclurent alors par l'absence de leur butin au sein de la grotte.

Cependant, l'angoisse fit couler les larmes du vertueux Abou Bakr auquel le Saint Coran rendit hommage en ces termes: « Si vous refusez votre appui au Prophète, il aura toujours celui de Dieu ! C'est Dieu qui l'a déjà secouru quand, expulsé par les infidèles et se trouvant au fond de la grotte, seul à seul avec Son compagnon, il se mit à lui dire, l'encourageant :

« Ne t'afflige pas ! Dieu se trouve avec nous. » Dieu fit descendre sur Lui, Sa sérénité réconfortante et l'assista de troupes invisibles. Il fit tomber au plus bas, le prestige des infidèles, tandis que s'élevait bien haut le Verbe du Seigneur. Dieu Est Tout Puissant, détient la Sagesse Suprême ». (Sourate le Repentir verset 40).

Ce fut une grâce de Dieu que les païens se fussent aveuglés à ce point et qu'aucun d'eux ne fut tenté de regarder à l'intérieur de la caverne. Mieux encore, le pire ennemi du Prophète Omeya fils de Khalef, l'ex bourreau de Bilal, dissuada, alors ses compagnons de l'impossibilité d'une cachette dans cette caverne.

Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, y resta avec Son compagnon Abou Bakr, trois jours consécutifs, durant lesquels ils se nourrirent du lait que leur apportait 'Amr Ibn Fuheïra, l'un des servants d'Abou Bakr. Par ailleurs, son fils 'Abdullah, se constitua comme leur émissaire et intermédiaire vis-à-vis de l'extérieur. Celui-ci venait chaque jour les informer des agissements des ennemis et les éclairer sur leurs positions à leur égard. Après trois jours de recherche, les Quraychites perdirent tout espoir de retrouver le Prophète. L'atmosphère se détendit quelque peu, et l'occasion était relativement favorablement pour que le Prophète poursuivît Son chemin vers Yathrib, future Médine, distante de six cent kilomètres de la Mecque.

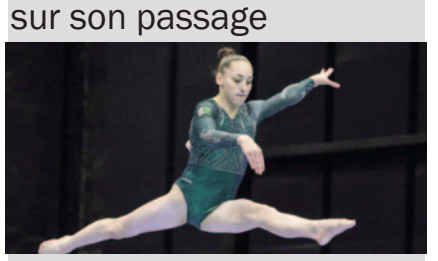
Par ailleurs, la troupe déconfite retourna bredouille à la Mecque. Puis, promit de donner comme prime de chasse cent chameaux, à quiconque lui indiquerait la cachette du Vénéré Prophète. Aussitôt, un des leurs, Suraqâ, futur chevalier de l'Islam, se proposa pour cette mission à plus d'un risque à savoir : capturer le Prophète mort ou vif. Soraqua sauta aveuglément sur l'occasion qui lui est offerte, prit discrètement une monture et partit à la poursuite du Prophète. Lorsqu'il s'approcha de Lui, son cheval buta contre une pierre et tomba à terre.

Il remonta sa cavale, reprit sa course et se trouva si près du Prophète qu'il l'entendit réciter le Saint Coran; Abou Bakr, ne cessait de se retourner, mais bientôt les jambes de son cheval s'enfoncèrent dans le sable jusqu'aux genoux et lui, s'abattit alors à terre.

Il aiguillonna la cavale qui se redressa. Mais sitôt qu'elle sortit ses jambes, un nuage de poussière, plein d'éclairs se dégagea de ses sabots et monta au ciel comme une fumée. Soraqua comprit alors, que ses tentatives seront peine perdue; une terreur immense s'empara de lui. Il se mit à crier: Grâce! Grâce!

GYMNASTIQUE (ROMGYM TROPHY-2024)

Kaylia Nemour rafle tout sur son passage



LA GYMNASTE algérienne Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or aux barres asymétriques du championnat international de gymnastique "Romgym Trophy-2024", disputé dimanche à Bucarest en Roumanie. L'Algérienne de 17 ans a réalisé la note maximale de 15.667, soit la meilleure performance personnelle aux barres asymétriques depuis le début de la saison. Déjà qualifiée aux Jeux Olympiques 2024 de Paris, la championne algérienne disputera également les finales du sol et de la poutre, prévues dimanche dans la capitale roumaine. Samedi, Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or du concours général, signant sa meilleure note globale de la saison (56.900 pts), à moins d'un mois du début des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet-11 aout). Dans le détail, Nemour (17 ans) a obtenu 15.550 points aux barres asymétriques (degré de difficulté de 7.3), 14.400 points à la poutre, 13.500 points au sol et 13.450 points au saut de cheval.
Cette compétition en Roumanie est la dernière répétition de Kaylia Nemour avant les JO de Paris 2024, où elle représente de grandes chances de médailles pour l'Algérie.

HANDBALL : CHAMPIONNAT DU MONDE (U20, DAMES)

En disposant des Mexicaines, les Algériennes évitent de justesse la dernière place

31es au classement final. 31 sur 32. Ce n'était peut-être pas l'objectif de départ mais au vu des résultats obtenus avant cette der avec un parcours à défaites en autant de sorties, par notre sept national des U20 féminines, on peut dire que l'honneur est sauf.

PAR RABAH AZIZI



Plus adroites aux tirs au but à l'arrivée du tournoi mondial organisé par la Macédoine du Nord dans la ville de Skopje, la sélection nationale, versée dans la poule E, avait, rappelle-t-on a bouclé la phase de groupes avec un bilan de trois défaites concédées, pour certaines humiliantes, respectivement face à la République tchèque (17-23), la Suède (13-38) et la Chine (9-33), avant d'entamer l'épreuve de consolation (la Coupe du président, remportée finalement par l'Espagne en match de classement- 17/18- contre l'Angola) sur le même rythme, soit des revers cinglants, la même équipe espagnole ayant auparavant corrigé les Algériennes sur le score sans appel de 14 à 44 (mi-temps : 6-20) avant que la Serbie ne passe à son tour par là en lui infligeant une autre défaite (16 – 27) pour nous rappeler l'écart sidéral qui sépare le handball féminin national avec les grandes nations de la discipline. Un succès, quoique tiré par les cheveux (aux tirs au but, 24-23) en match de classement des 31e/32e places face au Mexique, bon dernier, qui peut faire du bien au moral, on l'espère pour un groupe (celles qui seront encore là) appelé à redoubler d'efforts en prévision du championnat d'Afrique 2028 seniors filles. Quatre ans pour s'améliorer et un appel pressant à la direction technique nationale dont la tâche urgente est d'établir un programme en mesure de les préparer à ce challenge. En commençant par l'installation d'un encadrement qualifié capable de sortir les Vertes, dans toutes les catégories d'âges, de l'ornière avec un travail scientifique et planifié. **R.A**

ATHLÉTISME

Bouanani et Khennoussi qualifiés aux JO de Paris

LES ATHLÈTES algériens Amine Bouanani (110m haies) et Oussama Khennoussi (lancer du disque) ont validé leur billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, grâce à leur ranking mondial publié dimanche par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Médaillé d'or aux derniers championnats d'Afrique d'athlétisme qui se sont déroulés à Douala au Cameroun (21-26 juin), Khennoussi a décroché sa qualification grâce à sa 30e place au ranking mondial de la discipline avec un total de 1183 points. De son côté, le hurdler Amine Bouanani a également décroché son billet pour les JO de Paris dans le cadre du quota mondial du 110 m haies, en se classant à la 46e place avec un total de 1239 points. L'Algérien avait remporté la médaille d'argent au 110 mètres haies des championnats d'Afrique d'athlétisme à Douala (Cameroun). Outre la qualification de Bouanani et Khennoussi, l'athlétisme algérien compte quatre athlètes qualifiés au rendez-vous olympique de Paris. Il s'agit de Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Mohamed-Ali Gouaned (800 m). Quarante-cinq (45) athlètes algériens ont validé leur billet pour les JO de Paris, en attendant la suite des compétitions de qualification pour les autres disciplines.

DES ÉPREUVES ONT ÉTÉ ÉMAILLÉES DE PLUSIEURS POLÉMIQUES

Les Camerounais dénoncent le fiasco des championnats d'Afrique d'athlétisme sur leur sol

LES CHAMPIONNATS d'Afrique d'athlétisme qui se tiennent en ce moment à Douala au Cameroun. Depuis le début des compétitions, des épreuves ont été émaillées de plusieurs polémiques avec de longs retards et des problèmes techniques à répétition. Plusieurs athlètes ont même jeté l'éponge, ne souhaitant pas se blesser à un mois des Jeux Olympiques. Les images ont fait le tour des réseaux sociaux et cela n'a pas plu au public camerounais. Des infrastructures requinquées à quelques heures du début de la compétition, des athlètes qui se désistent, l'absence de matériel adéquat, sur les réseaux sociaux, les Camerounais crient au scandale et au fiasco. Un triste tableau selon des habitants de Yaoundé. « Vraiment, ce n'est pas bon pour l'image d'un continent que nous sommes, c'est très désolant ».

« Je pense que ça n'a pas été bien préparé, si ça avait été le cas, on n'en serait pas là ».
Des personnes interrogées soulignent aussi un manque de communication autour du plus grand rendez-vous des athlètes du continent. Plusieurs ont même découvert l'organisation de cette compétition en lisant les commentaires péjoratifs nombreux sur les réseaux sociaux.

« PAS PRÉPARÉ POUR ÇA »

« C'est via les réseaux sociaux que je suis au courant d'un truc pareil. Il devrait y avoir beaucoup de mobilisation, beaucoup de communication. Pour moi, c'est une organisation échouée ».
Le Cameroun a l'habitude des rendez-vous continentaux, mais avoir de tels manquements, cela suscite des interrogations, selon Karim chauffeur de taxi et féru d'athlétisme.« Par exemple pour la CAN ici au Cameroun en a eu le Cocan qui était mis en place bien avant. Mais pour ce championnat d'athlétisme, il n'y a pas eu un suivi. Aujourd'hui, on se dit vraiment qui du ministère ou bien peut être la mairie de Douala peut être fautif. Mais le fait est que le Cameroun dans l'ensemble ne s'est pas vraiment préparé pour ça ».
Accablé sur les réseaux sociaux, le ministre des Sports Narcisse Mouelle Kombi s'est fendu d'un communiqué dans lequel il rappelle que « l'État a pris des mesures nécessaires et débloqué d'importants moyens financiers », avant de dénoncer « une campagne de désinformation des épreuves ont été émaillées de plusieurs polémiques menée par certains activistes malveillants ». *(In RFI)*

VOLLEY-BALL- COUPE D'ALGÉRIE 2024 (FINALE DAMES DISPUTÉE CE SAMEDI) :

Second trophée pour le MB Bejaïa

LE MECHÂAL Baladiat Bejaïa (MBB) s'est adjugé la seconde Coupe d'Algérie de son histoire en surclassant le Racing Club Bejaïa (RCB), sur le score de 3 sets à 0, lors de la finale disputée ce samedi à la salle Bakarou de Tichy.
Les finales entre le MBB et le RCB se suivent et se ressemblent. Pour les retrouvailles entre ces deux formations lors de l'ultime étape de l'épreuve populaire, le remake de la finale de 2022 a connu le même sort. Toutefois, les similitudes s'arrêtent la, car le MBB a eu la tâche beaucoup plus facile, contrairement à leur précédente confrontation à ce stade de la compétition. Dans une partie à sens unique, où le RCA a été dominé à tous les niveaux, les coéquipières de la capitaine Mansouri ont donné le la dès le premier set (25-15), avant de confirmer leur supériorité lors deux derniers sets (25/11 et 25/19). À la faveur de cette victoire nette et sans bavure, le MBB décroche le deuxième trophée de son histoire et succède ainsi à l'OS Tichy.
Concernant la finale masculine, elle sera inédite et se jouera le samedi 13 juillet prochain à Constantine entre la JSC Ouled Adouane et CAS Theniet El Abed.

LA JUSTICE GARDE UN ŒIL SUR DELY BRAHIM

L'heure des comptes a-t-elle sonné pour la Faf ?

Ce matin, Lundi 1er juillet, un événement inédit aura lieu dans la salle d'audience de Sidi M'hamed. Trois anciens présidents de la Fédération algérienne de football (FAF) comparaîtront devant le tribunal, accompagnés de responsables fédéraux des trois derniers mandats et de plusieurs anciens responsables de la FAF. Ils seront évalués au Centre Financier et Économique du Tribunal d'Abane Ramdane sur diverses questions financières qui ont caractérisé les opérations de la FAF de 2017 à 2023.

PAR RABAH AZIZI

La semaine dernière à Alger, la Brigade économique de la Direction générale de la sûreté nationale a procédé à une audience de détermination des potentielles peines de trois anciens présidents de la FAF, plusieurs employés d'agences fédérales, des fonctionnaires et anciens employés fédéraux. Les questions des enquêteurs portaient principalement sur plusieurs dossiers classifiés. Le premier concernerait l'équipementier allemand, Adidas, et impliquerait des problèmes de contrats et de services irréguliers. Ils ont également enquêté sur les indemnités perçues par un ancien entraîneur de l'équipe nationale, qui était également chef du bureau fédéral. Les enquêteurs auraient également découvert que « des primes en devises étaient versées aux joueurs de l'équipe nationale A' et que les logements des employés du bureau fédéral « étaient situés dans des hôtels près du siège de la FAF à Dely



Brahim, plutôt qu'au centre technique de Sidi Moussa, où ils devaient y être hébergés, ce qui impliquait des dépenses supplémentaires et inutiles. L'enquête de la Brigade économique se poursuivra (aujourd'hui ?) avec une audience concernant l'ancien chef de la commission des finances de la FAF sous la présidence de Kheireddine Zetchi. Par ailleurs, et selon de nombreuses sources médiatiques restant à confirmer, le Service d'Inspection Financière de la FAF aurait porté l'affaire devant les tribunaux après avoir mené à terme une enquête de plusieurs mois sur les coûts des championnats d'Afrique des locaux (CHAN) et du projet de la CAN organisés par l'Algérie. Une décision due à l'incapacité des responsables du comité d'organisation, notamment du CHAN, à justifier des dépenses qui dépasseraient largement le budget alloué par l'État à ces compétitions. Ces révélations ont mis en lumière de graves dysfonctionnements financiers et des fraudes au sein de la FAF. Les implications juridiques pour les anciens dirigeants et employés concernés peuvent être importantes. Le public et les médias suivent de près ces auditions qui pourraient avoir un impact critique sur la future gouvernance de la fédération et la transparence des transactions financières dans le sport algérien en général. En tant qu'instance en charge de la gestion du football algérien, la FAF doit assurer une gestion exemplaire et répondre aux attentes des supporters et des acteurs du football algérien. L'audience de ce lundi sera une étape importante dans ce processus judiciaire. Les autorités espèrent que cet incident fera la lumière sur les pratiques financières de la FAF et renforcera les mesures de gestion et de gouvernance au sein de l'organisation.

R.A

LES QUATRE DERNIERS PRÉSIDENTS

#Président Période

27 Kheïreddine Zetchi 20 mars 2017 - 15 avril 2021

28 Charaf-Eddine Amara 15 avril 2021 - 7 juillet 2022

29 Djahid Abdelwahab Zefizef 7 juill. 2022 - 16 juill. 2023

30 Walid Sadi 21 sept. 2023

LITIGES CLUBS- JOUEURS -ENTRAÎNEURS

Plan d'assainissement : régularisation d'une centaine de contentieux

LE BUREAU fédéral de la fédération algérienne de football (FAF), a noté avec "satisfaction l'exécution du plan d'assainissement des contentieux (clubs-joueurs-entraîneurs) initié depuis le début de la saison 2023-2024", permettant" la régulation d'une centaine de dossiers", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. L'exécution de ce plan d'assainissement "a permis la régularisation de plusieurs centaines de dossiers. Ainsi, les clubs n'auront aucune raison à l'avenir de se mettre en difficulté et tout contrevenant s'expose automatiquement aux sanctions prévues par la règlementation, allant de l'interdiction de recrutement jusqu'à la défalcation de points, voir la relégation", précise la même source.

Le Bureau fédéral de la FAF, élargi aux ligues nationales, s'est réuni mercredi sous la présidence du président de la FAF, Walid Sadi, au Centre technique National (CTN) de Sidi Moussa. La FAF a souligné que les clubs de la Ligue 1 professionnelle "ne présentent aucune interdiction de recrutement par la Fédération internationale (FIFA), pour la nouvelle saison 2024-2025. Cela dénote des efforts consentis par les clubs sur ce plan." Pour permettre aux plaignants de signaler le moindre litige, "le Bureau fédéral a approuvé le lancement à compter du 1er juillet 2024 de la nouvelle plateforme numérique FAF LEGAL, celleci permettra d'améliorer l'exercice des organes juridictionnels et facilitera aux parties prenantes (club, joueurs et entraineurs) de saisir ces organes en ligne via la plateforme, sans avoir à se déplacer au siège de la FAF." Enfin, le Bureau fédéral a approuvé le nouveau règlement pour les agents de joueurs FAF conformément aux recommandations de la FIFA, et a approuvé la mise en place de la CNRL conformément aux directives de la FIFA

LE « SIFFLET » ALGÉRIEN EN DÉBAT

Lancement d'un programme d'arbitres jeunes talents

La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé, le lancement d'un programme jeunes talents au niveau des régions pour « le rajeunissement du corps arbitral et la préparation d'une relève de l'arbitrage algérien ».

La décision a été prise au cours de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, élargie aux ligues nationales, tenue mercredi sous la présidence du président de la FAF, Walid Sadi, au Centre technique National (CTN) de Sidi Moussa. « Le Bureau fédéral a entendu un exposé présenté par Abid Charef Mehdi (directeur technique national de l'arbitrage-DTNA-, NDLR), sur l'évaluation de l'arbitrage au titre de la saison 2023-2024. Au vu du constat de situation en début de saison, un programme conforme aux directives de la Fédération internationale (FIFA) a été mis en place, tant en matière d'enseignement des lois du jeu, qu'organisationnel au profit des arbitres d'Elites, ainsi que le lancement du programme jeunes talents au niveau des régions pour le rajeunissement du corps arbitral et la préparation d'une relève de l'arbitrage algérien », explique la même source. Par ailleurs, « le Bureau fédéral a pris toutes les dispositions pour l'acquisition et la mise en place du système d'assistance referee 4 VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), dans le cadre du programme FIFA/ Forward, ainsi qu'un programme de formation des arbitres qui sera mis en place incessamment. » La VAR sera introduite en championnat de Ligue 1 Mobilis dès la saison 2024-2025.

D'autres décisions ont été prises par le Bureau fédéral dans le volet arbitrage :

la désignation de Lamine Benaïssa en qualité de responsable de la formation au niveau de la DTNA, et la levée des suspensions des arbitres à titre d'apurement des situations de la saison 2023-2024. Enfin, « le Bureau fédéral félicite l'arbitre assistante Feriel Ouahab, retenue pour la Coupe du Monde féminine 2024 des moins de 20 (U20), prévue en Colombie et lui souhaite plein succès pour représenter l'arbitrage féminin. »

AVANT LE TOURNOI UNAF U20 QUALIFICATIF POUR LA CAN 2025 PRÉVU EN TUNISIE EN OCTOBRE :

L'EN U20 poursuit son stage

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) poursuit son stage de préparation au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué dimanche la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Au cours de ce stage, les joueurs ont pris part à plusieurs séances d'entraînement, sous la houlette des sélectionneurs Yacine Manaa et Mohamed Samadi.

Ils ont également disputé deux rencontres amicales le mois de mai dernier face à la Côte d'Ivoire à Abidjan, soldées par une défaite (2-0) puis une victoire (3-1). L'équipe nationale avait également pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au cours duquel les « Verts » se sont imposés face à Egypte (2-1) et la Mauritanie (3-1), contre une défaite devant la Tunisie (2-3).

Ce stage est une occasion pour le staff technique de l'équipe nationale U20 d'observer les joueurs et de tester différents schémas tactiques.

Il est également important pour renforcer la cohésion du groupe et de créer une dynamique positive avant le tournoi UNAF U20 prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la CAN-2025.

TRANSFERTS :

Benrahma définitivement à l'OL !

L'OLYMPIQUE lyonnais vient d'officialiser l'arrivée définitive de Saïd Benrahma dans ses rangs. Arrivé l'hiver dernier, Saïd Benrahma s'installe dans la durée à l'Olympique lyonnais. Sur son compte X, le club rhodanien a confirmé qu'il avait levé l'option d'achat comprise dans ce prêt d'un montant de 14,4 millions d'euros. L'international algérien est désormais lié avec les Gones jusqu'en 2027 avec une année supplémentaire en option.

Communiqué de l'OL

L'Olympique Lyonnais annonce avoir levé l'option d'achat de 12,3 M£, soit environ 14,4 M€, de Saïd Benrahma auprès du club de West Ham. L'international algérien, arrivé au mercato hivernal sous forme de prêt payant de 5,1 M£, soit environ 6 M€, est désormais Lyonnais pour les 3 prochaines saisons ! L'OL se réjouit de pouvoir garder Saïd Benrahma dans son effectif.

Après s'est parfaitement intégré au sein du club, l'attaquant de 28 ans a disputé, en l'espace de 4 mois, 15 rencontres et inscrit 3 buts. Benrahma est désormais lié à l'OL jusqu'au 30 juin 2027, avec une année optionnelle. West Ham garde un intéressement de 10% sur la plus-value dans le cas d'un éventuel transfert.

Quand le web scraping devient aussi une arme pour les campagnes de phishing

Le web scraping, technique d'extraction automatisée de données en ligne, serait-il en train de traverser en dehors des clous ? Au-delà des enjeux de concurrence déloyale, cette pratique sert désormais de tremplin aux campagnes de phishing. Un cocktail explosif qui menace entreprises et consommateurs sur le Web.



Internet regorge d'informations précieuses, au sens propre du terme pour certaines entités. Une manne de données qui attise les convoitises et donne naissance à des techniques d'extraction massive comme le web scraping. À l'origine utilisé à des fins marketing ou d'analyse concurrentielle, le scraping sort aujourd'hui du cadre légal pour devenir l'allié des cybercriminels. Ces derniers y voient un moyen rapide et efficace de collecter les données nécessaires à leurs arnaques en ligne, notamment le phishing.

Cette évolution pose de sérieux problèmes aux entreprises, contraintes de protéger leur contenu et leur image de marque. Les consommateurs ne sont pas en reste, se retrouvant potentiellement victimes d'escroqueries toujours plus élaborées.

Le web scraping et les bots : une technique d'extraction massive de données

Le web scraping, c'est quoi au juste ? Cette technique consiste à extraire automatiquement des données d'un site web grâce à un programme informatique. L'objectif ? Récupérer rapidement un grand volume d'informations sans passer par le fastidieux copier-coller manuel.

Pour ce faire, les scrapers utilisent des bots, de petits logiciels automatisés qui parcourent les pages web à la vitesse de l'éclair. Ces bots fonctionnent généralement en trois étapes :

Ils envoient une requête au site ciblé pour accéder à son contenu ;

Ils analysent le code HTML de la page pour repérer les informations recherchées ;

Ils extraient ces données et les convertissent dans un format exploitable.

Les bots de scraping sont de vrais caméléons. Ils se font passer pour de simples navigateurs web afin de ne pas éveiller les soupçons. Certains sont même capables de remplir des formulaires ou d'effectuer des actions complexes pour accéder à des zones protégées d'un site.

Contrairement aux robots d'indexation des moteurs de recherche, qui respectent certaines règles, les bots de scraping font fi des restrictions. Ils ignorent allègrement le fichier robots.txt censé indiquer les zones interdites d'un site.

L'essor de l'intelligence artificielle a donné naissance à une nouvelle génération de bots encore plus redoutables. Ces botnets d'IA sont capables d'analyser des données non structurées et de prendre des décisions intelligentes pour optimiser leur collecte.

Pour se défendre de ces pratiques, les sites web ne restent pas les bras croisés. Ils mettent en place diverses parades : limitation du nombre de requêtes, modification régulière du code HTML, utilisation de CAPTCHA… Un véritable jeu du chat et de la souris s'engage entre défenseurs et attaquants.

Web scraping : un casse-tête pour les sites web, les entreprises et les consommateurs

Le web scraping n'est pas qu'une simple question technique. Cette pratique soulève de nombreux problèmes pour les acteurs du Web, qu'il s'agisse de sites, d'entreprises ou de consommateurs.

Pour les sites web, c'est d'abord un défi technique. Le trafic généré par les bots de scraping peut représenter jusqu'à 42 % du trafic global. Cette surcharge met à rude épreuve les serveurs, dégradant les performances et augmentant les coûts d'infrastructure. Sans parler de la pollution des statistiques de fréquentation, qui fausse l'analyse du comportement des vrais visiteurs.

Les entreprises, elles, voient leur propriété intellectuelle menacée.

Le contenu unique qu'elles produisent (descriptions de produits, avis clients, etc.) peut être copié en un clin d'œil par des concurrents peu scrupuleux. C'est tout leur avantage compétitif qui part en fumée.

Dans le e-commerce, le scraping des prix permet aux rivaux d'ajuster leurs tarifs en temps réel, sapant les stratégies commerciales.

Mais le problème ne s'arrête pas là. Le scraping ouvre la porte à des pratiques encore plus dangereuses. Des cybercriminels l'utilisent pour créer de faux sites, copies conformes des originaux. Baptisée spoofing, cette technique n'a qu'un seul objectif : monter des arnaques au phishing ultra-crédibles. En récupérant images, descriptions et prix, ils montent des boutiques en ligne factices pour piéger les consommateurs et voler leurs données bancaires. Ces usurpations d'identité nuisent gravement à l'image de marque des entreprises victimes.

Elles se retrouvent associées malgré elles à des escroqueries, perdant la confiance durement gagnée de leurs clients.

Les consommateurs sont les derniers maillons de cette chaîne, et pas les moins exposés. Confrontés à des sites frauduleux toujours plus réalistes, ils risquent de tomber dans le panneau et de se faire dérober des informations sensibles. Le phishing nouvelle génération, alimenté par le scraping, devient un véritable casse-tête.

Mais la riposte s'organise.

Des solutions de gestion des bots fondées sur l'intelligence artificielle font leur apparition. Elles analysent le comportement des visiteurs pour détecter les robots malveillants. Mais la partie est loin d'être gagnée : en l'absence de législation claire sur le sujet, le web scraping continue de prospérer dans une zone grise juridique.

MOVEit: le cauchemar recommence

Deux nouvelles vulnérabilités viennent d'être dévoilées dans le logiciel de transfert sécurisé MOVEit. L'éditeur a déjà distribué un correctif, à appliquer d'urgence.

Deux nouvelles vulnérabilités viennent d'être découvertes par l'éditeur du logiciel de transfert sécurisé MOVEit, Progress Software. Ce dernier les a signalées il y a quelques jours. Les deux failles découvertes sont toutes les deux considérées comme critiques - au départ, leur dangerosité avait été estimée à "élevée".

Elles permettent en effet à un attaquant de contourner le système d'authentification. Et donc de mettre la main sur les données échangées via cette plateforme en ligne, pourtant censées rester confidentielles.

L'éditeur appelle désormais ses utilisateurs à bloquer l'accès RDP entrant à MOVEit Transfer, et à limiter l'accès sortant aux seuls serveurs de confiance. Même si un correctif a été distribué le 11 juin dernier, qui comble les failles, les vulnérabilités "introduisent un nouveau risque", avertit l'entreprise.

ATTAQUES EN COURS

Comme le rappelle le Centre de veille, d'alerte et de réponse aux attaques informatiques (CERT-FR) de l'Anssi, il existe en effet déjà des codes d'exploitation publics des vulnérabilités. Avec donc des attaques potentiellement déjà en cours.

Shadowserver, une fondation dédiée à la recherche sur les activités malveillantes, a par exemple signalé le très bref laps de temps écoulé entre le dévoilement des failles et leur exploitation. Selon ses données, il y aurait 337 instances vulnérables en Europe. L'entreprise de sécurité informatique Censys a elle compté 2700 instances MOVEit Transfert vulnérables en ligne, principalement aux Etats-Unis.

LES CYBERCRIMINELS DE CL0P

Si les deux nouvelles failles découvertes inquiètent autant, c'est parce que les piratages autour de MOVEit ont été la plaie



majeure de l'année 2023. Le hack, qui avait débuté en mai 2023, s'était ainsi soldé, selon l'entreprise de sécurité informatique Emsisoft, par 2691 organisations victimes, soit 96 millions de personnes concernées.

L'entreprise estimait qu'avec un coût moyen de 165 dollars par violation de données, le piratage pouvait représenter au final un préjudice potentiel de 15 milliards de dollars. L'action malveillante a été revendiquée par les cybercriminels de Cl0p, un groupe russophone de pirates expérimentés. On ignore si ces derniers sont à nouveau en train d'essayer de passer par les brèches du logiciel de Progress Software.

Apple travaillerait sur sa propre version de ChatGPT



Au Royaume-Uni, Apple intensifie ses efforts dans le domaine de l'IA. Ce qui laisserait à penser que la firme travaillerait peut-être sur le développement d'un chatbot maison pour concurrencer ChatGPT.

L'arrivée du modèle de chatbot développé par OpenAI a provoqué un véritable effet Spoutnik dans le paysage numérique : les investissements des entreprises et les efforts qu'elles fournissent pour développer l'IA générative dans leurs services ont été décuplés.
Chez les géants de la tech, l'intelligence artificielle est la nouvelle coqueluche : Google et son modèle Bard, Copilot de Microsoft ou NVIDIA et l'optimisation de ses drivers par IA, tout le monde (ou presque) veut se tailler la part du lion. Apple ne fait pas exception.
Une récente accélération de ses activités liées à ce secteur au Royaume-Uni suggérerait que le groupe américain souhaite également se faire une place au Soleil.

Apple double sa mise sur l'IA

C'est lors d'une récente visite au Royaume-Uni que Tim Cook, dirigeant actuel d'Apple, a souligné que son entreprise s'engage de manière croissante en faveur de l'économie tech britannique. Un soutien qui se traduit par des faits concrets : la création de 550 000 emplois dans le pays et la fondation d'un nouvel espace de travail à Cambridge. Une cellule entièrement dédiée à l'IA et au machine learning.
Bien que macOS semble accuser d'un certain retard par rapport à Windows en matière d'intégration de l'intelligence artificielle, Tim Cook a montré qu'Apple était toujours dans la course en déclarant :
« L'IA est omniprésente dans nos produits actuels. Elle alimente des fonctions telles que la détection de chutes, de collisions et de fibrillation auriculaire sur l'Apple Watch ou la saisie prédictive sur nos iPhone.
Elle est réellement partout dans ce que nous proposons. Bien sûr, nous explorons également le potentiel de l'IA générative, bref nous sommes sur tous les fronts ».

Le tournant vers l'IA générative

Avec la montée en puissance de l'IA générative, il est impossible qu'Apple tourne le dos à cette technologie. Au vu des déclarations de Tim Cook, cela laisserait éventuellement sous-entendre que la société travaillerait sur la création de son propre chatbot. Au mois de novembre, le Royaume-Uni accueillera un sommet sur la sécurité de l'IA.
Preuve que le pays travaille sur une surveillance réglementaire accrue de cette technologie.
Fidèle à sa culture du secret, Apple n'a pour le moment rien confirmé sur ses projets concernant l'IA. Il est raisonnable toutefois d'envisager que la vision stratégique du mastodonte américain concernant cet ensemble d'innovations soit dirigée.

Pixel 8 : à quoi faut-il s'attendre ? Comment suivre la conférence ?



ALORS que l'une des grand-messes annuelles de Google se profile à l'horizon, la gamme d'appareils Pixel va nous montrer ce qu'elle a dans le ventre cette année. Mais, en attendant, nous avons déjà quelques indices pour vous mettre en appétit.
La conférence « Made by Google » sera certainement l'une des plus attendues de l'année pour les inconditionnels de l'écosystème Android. En effet, l'entreprise tire le meilleur parti de son système d'exploitation, et les fonctionnalités ajoutées à ses smartphones finissent généralement par se retrouver chez les autres fabricants. Cependant, si les Google Pixel 8 et Google Pixel 8 Pro seront au centre de l'attention, d'autres appareils feront également partie du show.

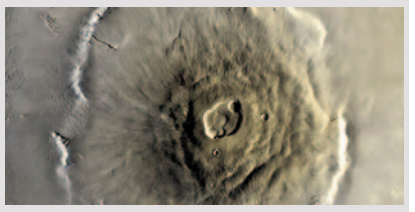
Qui pour concurrencer l'iPhone 15 ?

Les smartphones de Google sont généralement très attendus. Et pour cause, l'entreprise américaine est l'une des principales concurrentes d'Apple sur le plan technologique. Les iPhone et les Pixel sont ainsi souvent comparés, et notamment sur un point bien précis : la photographie. Nous avions d'ailleurs en ce sens comparé le Pixel 7 et l'iPhone 14.
Les Pixel 8 et 8 Pro devraient être à la hauteur de la réputation de leurs prédécesseurs. Si le capteur principal de 50 Mp sera le même sur les deux appareils, le modèle Pro sera également équipé d'un ultra grand-angle de 48 mégapixels, contre 12 pour son petit frère, et d'un téléobjectif avec un capteur semblable. Il est donc fort probable que les nouveaux smartphones de Google proposent des photos d'excellente qualité, d'autant plus que l'intelligence artificielle fera partie de l'équation. En effet, la puce Tensor G3 de l'entreprise devrait apporter de nouvelles capacités dans ce domaine, et il semblerait que ce soit la photographie qui en bénéficiera le plus dans un premier temps. Petit bonus pour la route : les deux appareils devraient intégrer un capteur de température dans le bloc caméra, ce dernier promettant pour sa part d'être assez imposant, comme nous avons pu le voir dans une vidéo du Pixel 8.
Enfin, le Pixel 8 Pro devrait être vendu au même tarif que son prédécesseur aux États-Unis, à savoir 899 dollars. Le Pixel 8, quant à lui, pourrait voir son prix grimper à 699 dollars, entre autres en raison de son écran AMOLED affichant un taux de rafraîchissement de 120 Hz. Le son de cloche devrait toutefois être un peu différent en Europe, puisque des rumeurs annoncent un tarif aux alentours des 800 euros pour le modèle le moins puissant de la gamme.

L'écosystème Pixel mis à jour

Parmi les autres invités, la Pixel Watch 2 est très attendue. Sa précédente édition avait été plutôt décevante, et pour cause : manquant de fonctionnalités et de capteurs, la montre connectée de Google n'était franchement pas intéressante face à la concurrence. Des lacunes qui devraient être comblées, puisque l'édition de cette année pourrait être dotée d'un capteur de fréquence cardiaque amélioré, d'une détection automatique des activités, ou encore d'une fonctionnalité de gestion du stress issue de la marque Fitbit, qui fera peau neuve cet automne. Les Pixel Buds Pro ont également été aperçus dans le teaser de la conférence de Google. S'ils devraient arborer les mêmes couleurs que les prochains smartphones de la gamme, on ne sait pas s'ils auront droit à de nouvelles versions en bonne et due forme et de nouvelles caractéristiques. La surprise n'est cependant pas exclue, même si le « one more thing » d'Apple n'est généralement pas du goût de Google.

Le plus grand volcan du système solaire est haut de 21 229 mètres !



SITUÉ sur Mars, Olympus Mons est le plus grand volcan, mais aussi le plus haut relief du système solaire. Avec une hauteur de 22,2 kilomètres de la surface martienne et un diamètre de 648 kilomètres, ce volcan est presque trois fois plus haut que le mont Everest, le plus haut sommet de notre planète. C'est à peu près la hauteur de 80 tours Eiffel.

Les scientifiques estiment que la dernière éruption d'Olympus Mons est survenue il y a entre 20 et 200 millions d'années, à peu près au même moment où les dinosaures parcouraient la Terre.

Alors que certains scientifiques pensent que cette éruption sur Olympus Mons marque le dernier essoufflement de l'activité volcanique sur Mars, d'autres suggèrent que ce volcan monstrueux est toujours actif bien qu'il soit en sommeil depuis des millions d'années. Une pensée effrayante lorsque vous considérez la taille colossale du volcan.

Le pays le plus éduqué du monde !

Selon une étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le canada est le pays le plus éduqué au monde. En effet, le Canada est le seul pays au monde où plus de la moitié de ses habitants peuvent fièrement accrocher leurs diplômes universitaires sur leurs murs.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Le Belge Wannes Wylin, cofondateur de l'association Triple Challenge, a démarré samedi matin sa tentative de record du monde de la plus grande distance couverte en fauteuil roulant en 24 heures. Le record actuel, réalisé voici dix ans jour pour jour par le Britannique Graham Inchley, est de 161,61 kilomètres. Wannes Wylin souhaite par ailleurs battre deux autres records liés à la discipline durant un événement organisé samedi et dimanche au Watersportbaan de Gand.

Un Belge s'attaque à un record du monde insolite

L'objectif de l'athlète belge est ainsi de couvrir 186 kilomètres en 24 heures, mais pas seulement. Il souhaite également battre le record de vitesse en fauteuil roulant sur une distance de 100 kilomètres, à savoir 11 heures. Il souhaite également prolonger son effort pour battre la plus longue distance couverte sans pause, soit 210 kilomètres.

Pour "un plus large soutien à l'inclusivité dans le sport"

"Cette triple tentative de record du monde est un ultime appel à une plus grande attention et un plus large soutien à l'inclusivité dans le sport. Malgré son énorme potentiel et ses avantages démontrés pour le bien-être, la santé et le lien social, le Triple Challenge ne reçoit quasiment aucun soutien structurel", a expliqué Wannes Wylin en marge de son exploit sportif du week-end.

"L'inclusivité dans le sport est pourtant essentiel pour comprendre et apprendre à accepter la différence et à se soutenir mutuellement. Mais sans ressources suffisantes, nous ne pouvons pas répondre à une demande croissante."

Cela fait trois ans que le sportif belge se prépare à cette triple tentative.

Il a déjà récolté 1.000 euros dans le cadre de ce défi, et espère encore obtenir plus de soutiens au bout de ses efforts. "Nous n'avons pas de montant en tête, mais nous espérons bien sûr récolter le plus possible", a-t-il confié.

Un réseau de passeurs chinois utilise des voitures de luxe pour transporter les migrants en Italie

La police italienne a annoncé mercredi le démantèlement d'un réseau de passeurs chinois qui faisaient entrer illégalement des migrants de cette même nationalité dans la péninsule en utilisant des voitures de luxe.



Les trafiquants transportaient les clandestins en se faisant passer pour "des citoyens asiatiques insoupçonnables, bien habillés, avec peu de bagages, voyageant dans des voitures puissantes et chères, conduites par des citoyens chinois résidant depuis des années en Italie et s'exprimant en italien", selon un communiqué de la police.

Les Chinois arrivaient généralement par avion en Serbie, où ils sont exemptés de visa, puis traversaient en voiture la Bosnie, la Croatie et la Slovénie pour entrer finalement en Italie, selon la même source.

Exploitation

Une fois dans la péninsule, ils étaient conduits dans un lieu considéré sûr où ils restaient un ou deux jours avant de reprendre la route pour la destination finale, "généralement en Italie (...) mais également dans d'autres pays européens comme la France et l'Espagne". Lors de cette halte, les passeurs prenaient leurs passeports et "à partir de ce moment-là les clandestins (...) étaient exposés à une exploitation sévère jusqu'à ce qu'ils aient remboursé la dette contractée pour voyager".

Au cours de l'enquête, la police a arrêté neuf membres de ce réseau de passeurs et identifié 77 clandestins "dont de nombreuses femmes et quelques mineurs, entre 15 et 18 ans".

États-Unis : connaissez-vous cet animal originaire d'Amérique du Sud, retrouvé au bord d'une route ?



CETTE PETITE bête habituée des régions tropicales d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud n'aurait jamais dû se trouver à Yakima, dans l'État de Washington.

Une petite bête à la tête de Stitch ou de Pokémon a surpris les voyageurs d'une aire d'autoroute près de Yakima, dans l'État de Washington aux États-Unis. S'il ne vous dit rien, c'est normal. Originaire d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, cet animal, proche du raton laveur, est un kinkajou. Et il n'a rien à faire là.

Dans un tweet, le ministère des Transports de l'État de Washington s'étonne de sa présence : « C'est un animal nocturne de la forêt tropicale. Pourquoi était-il dans notre aire de repos est de Selah Creek ce week-end ? Nous n'en avons aucune idée, mais nos amis du Département de la pêche et de la faune l'ont secouru. Nous ne savons pas s'il a été déposé ou s'il s'est échappé. »

Après avoir récupéré l'animal exotique, les responsables du Département de la pêche et de la faune ont contacté l'Association des zoos et aquariums pour lui trouver un refuge.

Le zoo de Tacoma a finalement accepté de le recueillir, le temps de lui trouver une solution pour le plus long terme, comme le rapporte le quotidien local Yakima Herald-Republic. Néanmoins, le zoo rappelle sur son compte X (anciennement Twitter) « les dangers du commerce illégal des animaux de compagnie ». Il ajoute : « Bien que les kinkajous ne soient pas en voie de disparition, ils sont chassés pour leur fourrure et le commerce d'animaux exotiques menace leur population ».

Brésil: état d'urgence déclaré face aux incendies dévastateurs du Pantanal

Au Brésil, dans l'État du Mato Grosso do Sul, les autorités locales déclare l'état d'urgence face aux incendies ravageant le Pantanal, la plus vaste zone humide de la planète.



Brésil, dans l'État du Mato Grosso do Sul,

L'État brésilien du Mato Grosso do Sul (centre-ouest) a décrété lundi l'état de "situation d'urgence" en raison des incendies de forêt qui ravagent le Pantanal, la plus grande zone humide de la planète, située en grande partie dans cette région.

Ce décret, publié au Journal officiel, a été pris en raison de "la propagation de feux hors de contrôle" dans cet État.

D'une validité de six mois, il permet de déployer davantage de moyens plus rapidement pour combattre ces incendies que les spécialistes attribuent à une sécheresse extrême, et à des départs de feux volontaires pour l'expansion des terres agricoles sur la forêt, souvent devenus incontrôlables.

Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux ce week-end montrent une longue "muraille de feu" éclairer la nuit dans la forêt, en arrière-plan des festivités de la Saint-Jean dans la ville de Corumba, dans le Mato Grosso do Sul.

Selon les données recueillies par le Laboratoire d'application de satellites environnementaux (Lasa) de l'Université fédérale de Rio de Janeiro, 627 000 hectares ont déjà brûlé au Pantanal depuis le début de l'année.

Situé au sud de l'Amazonie, le Pantanal brésilien est à cheval entre les États du Mato Grosso et du Mato Grosso do Sul.

Le biome s'étend également en Bolivie et au Paraguay.

Enjeu environnemental majeur

La situation est plus sévère cette année au Mato Grosso do Sul, qui concentre à lui seul 78% de la zone affectée par les incendies, soit 480 775 hectares.

À titre de comparaison, près de 267 000 hectares avaient brûlé au Pantanal au premier semestre 2020, quand tous les records avaient été battus et 30% du biome avaient été affecté sur toute l'année. Du 1er janvier au 23 juin, l'Institut brésilien de recherches spatiales (INPE) a recensé 3 262 foyers d'incendie au Pantanal, 33% de plus qu'en 2020 à la même époque.

"Cela veut-il dire que le Pantanal va brûler plus qu'en 2020 ? Pas forcément, mais cela va dépendre directement des pouvoirs publics, qui vont devoir mobiliser un maximum de moyens dès à présent pour éviter que cette tragédie ne se reproduise", explique le directeur de l'ONG SOS Pantanal, Gustavo Figueiroa, dans une vidéo publiée lundi sur Instagram.

Il y a quatre ans, la situation avait été plus critique au second semestre, notamment en septembre.

La pollution de l'air a limité en partie le réchauffement climatique, mais est-ce bientôt fini ?

LA DIMINUTION des particules en suspension dans l'air pourrait doubler le taux de réchauffement au cours de la décennie 2020, d'après une nouvelle étude. Si les calculs sont contestés, une chose est sûre : l'indispensable lutte contre la pollution de l'air devra s'accompagner d'une sortie des énergies fossiles. L'année 2023 a été la plus chaude sur notre planète depuis le début des mesures, avait annoncé en janvier dernier l'Organisation météorologique mondiale. Parmi les causes : le changement climatique accentué par les activités humaines, tout d'abord. Puis, le passage d'un épisode La Niña à un épisode El Niño. Et, paradoxalement… la baisse de la pollution atmosphérique. Car en brûlant des combustibles fossiles dans les centrales électriques et dans les moteurs, l'humanité émet à la fois des gaz à effet de serre, réchauffants donc, mais également des aérosols – particules en suspension dans l'air – refroidissants. Notamment, des oxydes de soufre (SOx) qui réfléchissent une partie des rayons du soleil tout en faisant naître des nuages, lesquels agissent comme des miroirs. Si le processus physico-chimique en lui-même ne fait aucun doute, sa quantification, en revanche, fait débat. D'après une nouvelle étude menée sous la direction de scientifiques de l'université du Maryland (Yuan et al., mai 2024), la diminution des aérosols pourrait doubler le taux de réchauffement au cours de la décennie 2020 par rapport à celui mesuré depuis 1980, relaye le Washington Post (25 juin 2024).

Carburants utilisés pour le transport

maritime De nets progrès en matière de lutte contre la pollution de l'air ont en effet été réalisés au cours des dernières années. L'Organisation maritime internationale a ainsi instauré en 2020 des restrictions sur la quantité de soufre autorisée dans les carburants utilisés pour le transport maritime, faisant immédiatement chuter les émissions de dioxyde de soufre (SO2) d'environ 80 %.

La Chine, quant à elle, a réduit les émissions soufrées sur son territoire de plus de 70 % depuis 2005, à l'aide de nouvelles technologies et de filtres installés dans les centrales à combustibles fossiles – ce qui aurait évité plus de 200 000 décès prématurés dans le pays.

Cependant, basés sur un modèle ne tenant pas compte de l'absorption réelle de la chaleur par l'océan, les calculs de la nouvelle étude ont été contestés (The Climate Brink). "De nombreux experts estiment que l'effet sera probablement modeste – entre 0,05 et 0,1 degré Celsius", nuance le Washington Post, qui a interrogé Michael Diamond, professeur à l'université d'État de Floride :

"Je ne pense pas qu'il soit possible de faire mieux qu'un facteur 2, en termes d'incertitude", confie-t-il.

De précédents travaux indiquaient tout de même que depuis les années 1980, les aérosols avaient compensé entre 40 et 80 % du réchauffement causé par les gaz à effet de serre (Bauer et al., 2022). D'après le GIEC, ces particules ont évité 0,5 °C de hausse globale – avec, là encore, une fourchette d'incertitude importante (entre 0,2 °C et 1 °C).

8 millions de décès dans le monde

Quoi qu'il en soit, "aucun scientifique ne préconise l'arrêt des efforts de dépollution des aérosols : le nombre de décès dus à la pollution atmosphérique est tout simplement trop élevé", relève le quotidien américain.

Dans le monde, plus de huit millions de personnes sont mortes en 2021 pour des raisons liées à la pollution de l'air, celle-ci étant devenue le deuxième facteur de risque de décès pour les enfants de moins de cinq ans, a annoncé cette semaine l'Unicef (24 juin 2024).

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

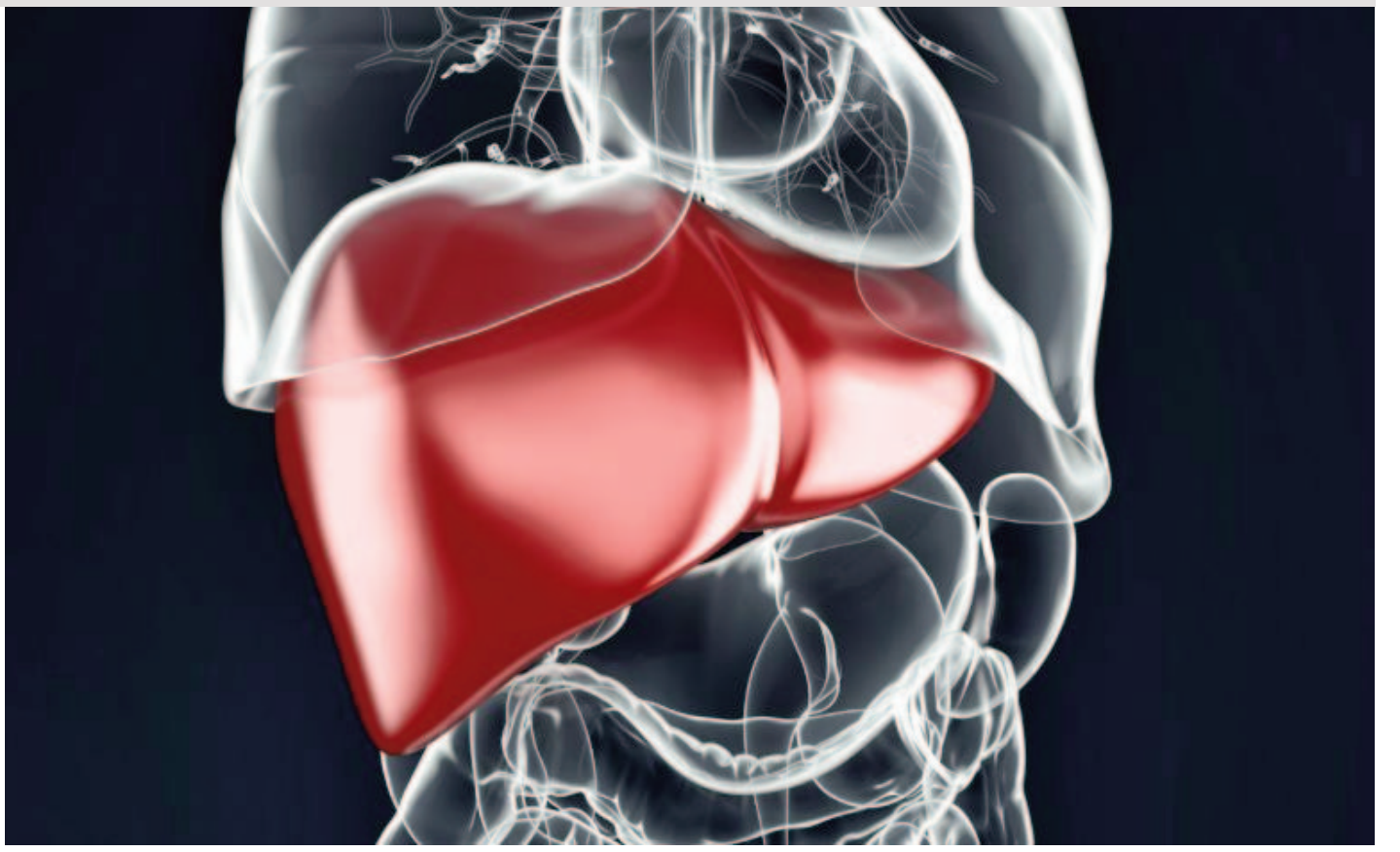
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



L'hépatomégalie se caractérise par une augmentation du volume du foie. Parmi les causes : un cancer, une cirrhose, un excès de fer... mais pas que ! Quels symptômes ? Douleur ? Fatigue ? Peut-on guérir ?

BIEN-ÊTRE

Comment soigner une hépatomégalie (foie) ?

L'hépatomégalie correspond à l'augmentation du volume du foie. Concrètement, le foie est trop gros. Elle peut révéler différentes maladies du foie. Quelles sont les causes ? Les symptômes à ne pas négliger ? Une fatigue ? Un foie douloureux ? Est-ce grave ? Quelles sont les conséquences d'avoir un foie trop gros ? Quel traitement ?

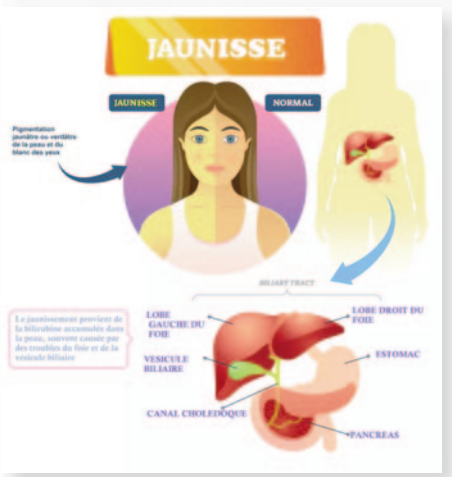
Définition : qu'appelle-t-on une hépatomégalie ?
Le foie est le plus gros des organes. Il est situé juste sous le diaphragme, une proximité qui permet, lorsqu'il grossit, de le détecter au toucher par une simple palpation L'hépatomégalie peut concerner le foie entier ou un seul des quatre lobes de l'organe. Tout dépend de la maladie sous-jacente.

Causes : pourquoi le foie augmente de volume ?
Les responsables de cette augmentation peuvent être d'origines variées :
la consommation excessive d'alcool ou de graisse car cette surcharge qui peut conduire à une stéatose aussi appelée "foie gras",
un cancer du foie,
une cirrhose,
une insuffisance cardiaque,
l'hémochromatose (excès de fer),
une hépatite ou lors d'une infection parasitaire, comme la bilharziose.
Quels sont les symptômes d'une hépatomégalie ?
Dans la majorité des cas, l'hépatomégalie est asymptomatique. Mais parfois, elle peut s'accompagner d'une gêne localisée au niveau de l'organe, d'une perte d'appétit, d'une grande fatigue ainsi que des nausées et vomissements.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une hépatomégalie ?
En l'absence de symptômes évocateurs, c'est très souvent lors d'un examen de routine chez votre médecin, lors de la palpation, que l'hépatomégalie sera détectée.
"Une analyse de sang permettra de vérifier le bon fonctionnement du foie et une une échographie permettra de confirmer le diagnostic" précise le Dr. Mory, gastro-entérologue à Paris.

Quel traitement pour soigner une hépatomégalie ?
Celui-ci sera adapté à la maladie responsable de l'augmentation du volume du foie. Si l'hygiène de vie est en cause, l'arrêt de l'alcool en cas de cirrhose et d'aliments gras en cas de stéatose.
Les saignées constituent le traitement de référence pour diminuer le taux de fer en cas d'hémochromatose. En cas de cancer, une ablation du foie pourra être envisagé.
Peut on mourir d'une hépatomégalie ?
"Non, assure le Dr. Mory, même s'il grossit beaucoup, le foie ne pourra jamais éclater.
En revanche, l'hépatomégalie est un signe clinique. C'est la cause de cette affection qui peut, dans certains cas, engager le pronostic vital."

Quelle est la cause d'une jaunisse (ictère) ?



LA JAUNISSE (ou l'ictère) est une coloration de la peau et du blanc des yeux en jaune. C'est souvent le signe d'une maladie du foie. Quelles autres causes ?
Chez l'adulte ? Le bébé ?
Une jaunisse (aussi appelé ictère) se définit par un blanc des yeux qui devient jaune et une peau jaunâtre. Elle traduit une quantité trop importante de bilirubine (pigment de couleur jaune, issu de la dégradation de l'hémoglobine) dans le sang, signe d'une maladie du foie comme une cirrhose ou une hépatite par exemple. Si vous avez le blanc de l'œil écru ou jaune, ou un teint légèrement jaunâtre, il est urgent de faire un dosage sanguin de la bilirubine. Une bilirubine élevée peut traduire un dysfonctionnement du foie. Quelle est la cause d'une jaunisse ? Quels sont les symptômes évocateurs ? Chez l'adulte ? Le bébé ? Quand s'inquiéter ? Comment la soigner rapidement ? Explications de nos experts du foie.

Définition : qu'appelle-t-on une jaunisse ?
"L'ictère ou la jaunisse est une coloration jaune des muqueuses, de la peau et de la conjonctive (blanc de l'œil)", explique d'emblée le Pr Victor de Lédinghen, hépatologue au CHU de Bordeaux. "Lors d'un problème au foie : le foie se rétrécit et ne fonctionne plus normalement, c'est ce qu'on appelle l'insuffisance hépatique.
Et lorsqu'il fonctionne à moins de 50% de sa capacité, il n'est plus capable d'éliminer toute la bilirubine (pigment jaune qui se trouve dans la bile) qui finit par s'accumuler dans le sang, d'où cette coloration des yeux et de la peau", complète le Pr Patrick Marcellin, hépatologue.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez l'adulte ?
Chez l'adulte, plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une jaunisse :
► Une maladie du foie : une hépatite (parfois hépatite médicamenteuse ou alcoolique), une cirrhose du foie
► La présence de calculs biliaires
► Une tumeur au foie ou au pancréas (ictère à bilirubine conjuguée)
► Un blocage de l'écoulement de la bile (obstruction du canal biliaire...)
► La maladie de Gilbert, "qui n'est en réalité pas une maladie mais une anomalie enzymatique.

Bilirubine totale, libre, conjuguée : basse, élevée, pourquoi ?
La bilirubine est un produit de la destruction de l'hémoglobine et est présente en faible quantité dans le sang. C'est le pigment jaune qui donne la couleur à l'urine. Quelles sont les normes ? Pourquoi est-elle basse ou élevée ? Décryptage des résultats d'analyses possibles.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez le bébé ?
"Les nouveau-nés peuvent également être atteints d'ictère dans les premières semaines de leur vie. C'est absolument banal, sans danger, et ça guérit tout seul, éventuellement en les mettant sous des rayons UV, explique le Pr de Lédinghen. De manière absolument exceptionnelle, l'ictère peut être liée à une maladie génétique". L'ictère cholestatique est une forme de jaunisse du nouveau-né : le foie n'est pas alors assez mature pour éliminer la bilirubine d'où son passage dans le sang et un taux anormalement élevé.

Bébé a la jaunisse : que faire ?
La jaunisse ou "ictère néo-natal" est une maladie fréquente qui touche, en moyenne, un nouveau-né sur trois. Le plus souvent, elle apparaît dans les 24 heures à 48 heures après la naissance.

Quels sont les symptômes d'une jaunisse ?
Lors d'une jaunisse, on peut observer :
une coloration jaune (signe principal d'une jaunisse) peut toucher la peau,
les muqueuses (les parois tapissant la partie interne de certains organes) buccales ou génitales et la conjonctive, qui correspond au blanc de l'œil (ictère conjonctival). Cette dernière localisation est souvent la première à apparaître, voire la seule franchement visible, notamment chez les individus à peau sombre.
la fatigue et des démangeaisons
un mauvais goût dans la bouche qui mène à un dégoût des aliments
de la fièvre peut être présente
des douleurs abdominales sont possibles

Est-ce grave ? Mortel ?
La jaunisse est impressionnante mais dans la plupart des cas, la jaunisse n'est pas grave si elle est prise en charge correctement. Parmi les (rares) complications liées à un taux de bilirubine très élevé, il y a :
Les convulsions
Une surdité
Une infirmité motrice du cerveau
Un retard de développement...

Traitement : comment soigner une jaunisse ?
► L'ictère du nouveau né peut être traité par la photothérapie. Le bébé, nu et les yeux protégés par des lunettes, est placé dans une couveuse spéciale, sous des tubes à fluorescence compacte émettant une lumière bleue.
► Chez l'adulte, le traitement de l'ictère consiste à traiter sa cause. "S'il y a obstacle à l'écoulement de la bile, il faudra lever celui-ci, et si c'est une maladie du foie, il faudra s'attacher à l'identifier et à la traiter. Tant qu'on n'a pas traité la cause, l'ictère ne pourra pas disparaître".











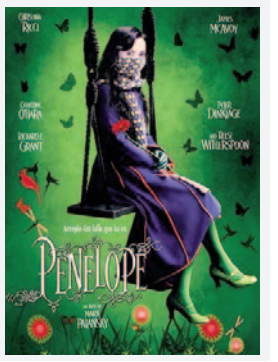


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

22h55 Comédie - France 2017 — TF1
Mission Pays Basque

21h00 Série policière - France 2019 — France 2
L'art du crime

20h50 Football : Euro 2024 — M6
Portugal / Slovénie

21h00 Série d'action Afrique du Sud 2023 — CANAL+
Spinners

21h00 Comédie musicale — W9
États-Unis - 1978
Grease

21h00 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
États-Unis - 2010
Inception

21h10 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

20h50 Film Policier - France 2022 — CINE+ PREMIER
Novembre

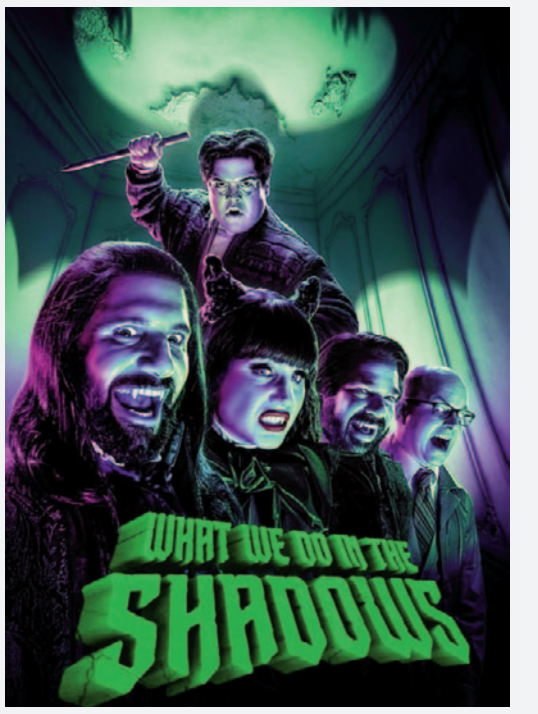
21h20 Série policière - France 2020 — C8
Commissaire Magellan

21h10 Thriller Espagne - 2022 — CINE+ CINEMA
La maleta

21h00 Comédie sentimentale — CINE+ FAMIZ
Royaume-Uni - 2006
Pénélope

21h20 Comédie sentimentale — TMC
Grande-Bretagne - 1999
Coup de foudre à Notting Hill

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique États-Unis - 2021
Saison 3 Épisode 7/8

What We Do in the Shadows

Après le succès en 2014 de leur film du même nom, Taika Waititi et Jemaine Clement adaptent leur faux documentaire sur le monde des vampires en série, pour approfondir les aventures de Nandor, Laszlo, Nadja et Guillermo.

23h50

Série d'action - Royaume-Uni 2020
Saison 1 Épisode 5

Gangs of London

Selon Ed Dumani, quelque chose cloche chez Elliot qu'il soupçonne. Après avoir enquêté sur ses antécédents, Ed le soumet à un test qui déterminera le degré de sa loyauté envers les Wallace. Sean doit calmer le jeu avec les Dumani.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:10	12:27	16:18	19:43	21:29
CONSTANTINE	03:18	12:31	16:22	19:46	21:30
ALGER	03:34	12:46	16:35	19:59	21:43
OUARGLA	03:46	12:37	16:17	19:40	21:15
CHLEF	03:40	12:53	16:42	20:07	21:50
MOSTAGANEM	03:47	12:57	16:47	20:11	21:54
ORAN	03:51	13:01	16:49	20:13	21:56

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7927 – LUNDI 1er JUILLET 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	20°
Oran	28°	20°
Constantine	31°	17°
Ouargla	49°	33°

THÉÂTRE ALGÉRIEN

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR ARCHIVER LA MÉMOIRE

Le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA) a inauguré, avant-hier, une nouvelle plateforme numérique dédiée à l'archivage et à la valorisation du patrimoine théâtral algérien.



Le 4e art se numérise.

Ce projet, fruit de six mois de travail, vise à préserver et à rendre accessible l'histoire théâtrale du pays, permettant aux chercheurs, étudiants et amateurs du 4e art de consulter une vaste collection de documents, photos, et informations sur les productions et artistes qui ont marqué la scène nationale.

Dès son ouverture, la plateforme sera accessible aux visiteurs présents au TNA. Puis, dans une seconde phase, elle sera ouverte au grand public via internet. Cette initiative, comme l'a souligné Ziani Cherif Ayad, dramaturge et metteur en scène à l'origine du projet.

La plateforme se présente comme une interface permettant une navigation aisée à travers les trésors qu'elle renferme. Pour la période allant de 1963 à 1972, elle propose des statistiques détaillées, des informations précieuses sur 39 pièces théâtrales, ainsi que près de 300 biographies des comédiens et techniciens ayant marqué cette époque faste du théâtre algérien.

Le metteur en scène Ziani Chérif Ayad a, ensuite, animé une table ronde sur l'archivage du théâtre algérien, en présence de divers acteurs du milieu théâtral algérien. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la protection de la mémoire théâtrale et de l'archivage du patrimoine théâtral à travers la numérisation.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur du TNA Mohamed Yahiaoui, a salué l'initiative du projet d'archivage du théâtre algérien. Il a expliqué que «ce projet a commencé à voir le jour en 2014, avec pour objectif de collecter et d'organiser divers éléments du théâtre, tels que des documents, des affiches et des costumes, afin de préserver le patrimoine culturel du théâtre national algérien».

«Ce projet sera la vitrine et comme un musée pour le théâtre algérien, non seulement pour le théâtre national, mais inclura tous les théâtres régionaux, les coopératives et les associations», a-t-il fait savoir.

Ismaïl Inzarene, directeur principal de la distribution de la production culturelle et artistique, a mis en lumière l'importance de ce projet, qui consiste à rassembler les archives théâtrales pour les numériser, les publier et les protéger. Ce processus permet de préserver le patrimoine matériel et immatériel et de rendre l'ensemble de la production théâtrale accessible aux chercheurs et aux étudiants. Il a également indiqué que «ce projet est un premier pas vers la création d'une plateforme de numérisation pour la protection et la gestion des archives théâtrales. Elle sera ensuite élargie à d'autres dates au-delà de 1972».

RÉINTERPRÉTER LES EXPÉRIENCES PASSÉES

Ziani Chérif Ayad a insisté sur l'importance de cette initiative pour l'histoire du théâtre algérien. Il a affirmé que «cette initiative ne sert pas seulement à archiver, mais aussi à tirer parti des diverses expériences et productions, en contribuant à forger une identité unique pour le théâtre algérien. Cette identité est constituée des œuvres de tous les artistes et metteurs en scène».

Ayad a également mentionné que, grâce à cette démarche, tous les acteurs du théâtre national algérien sont en train de rassembler des œuvres théâtrales provenant de différentes institutions, telles que la radio nationale, la télévision algérienne, ainsi que des journaux et des universités, pour les intégrer dans une plateforme numérique. «Cette plateforme sera non seulement une ressource pour les chercheurs et les étudiants, mais aussi pour les étrangers. De plus, elle permettra d'étudier et de réinterpréter les expériences passées», a-t-il dit.

Dans ce contexte, Kamel Echirazi, journaliste et critique de théâtre, a présenté une intervention intitulée «Lecture des œuvres produites» pour la période allant de 1963 à 1972. Cette période a vu une abondance de productions théâtrales algériennes, avec 38 créations au total. Parmi elles, 18 étaient des textes algériens, comme «le Foehn» de Mouloud Mammeri, «Le Cadavre encerclé» de Kateb Yacine et «Rouge l'aube» d'Assia Djebar.

Selon lui, il y avait également neuf adaptations et traductions, dont «La Femme rebelle» de Mustapha Kasderli, adaptée d'un texte «La Mégère apprivoisée» de William Shakespeare. Les productions de cette période se distinguaient par un style typiquement algérien, utilisant l'humour populaire, et suivaient trois tendances principales : historique, morale et sociale-psychologique.

Mohamed Boukras, directeur de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), a abordé les débuts de la formation théâtrale dans les années 1960, après l'indépendance. Il a aussi souligné l'importance de la formation pour propulser le théâtre algérien à d'autres horizons.

De son côté, le chercheur Makhlouf Boukrouh a donné son intervention au public du TNA. «Historiquement, le public a toujours été lié au mouvement théâtral. Dans la société grecque, le théâtre faisait partie intégrante des structures sociales, économiques et politiques. L'importance sociale du théâtre grec se reflète dans la grande affluence du public, avec des salles pouvant accueillir plus de quatorze mille spectateurs», a-t-il révélé.

Selon lui, «le succès du TNA dans l'attraction du public se manifeste également par sa capacité d'organisation et de programmation. Cela se reflète dans la stratégie de communication avec le public».

L'ADAPTATION DANS LE THÉÂTRE ALGÉRIEN

L'auteur et dramaturge Mohamed Bourahla, dans son intervention sur l'adaptation et la traduction dans le théâtre algérien, prend comme exemple la pièce «Homq Salim» d'Abdelkader Alloula. Il a déclaré que «l'adaptation dans le théâtre algérien, qui n'était pas motivée par des raisons économiques mais par une démarche créative, a connu une transformation après l'indépendance en 1963. Cette transformation reflète l'orientation révolutionnaire et socialiste du théâtre algérien, devenu un outil de lutte et de construction socialiste».

Bouziane Benachour, auteur, dramaturge et critique a quant à lui parlé du «Festival du théâtre amateur de Mostaganem», lancé en 1967. «Ce Festival devient rapidement un repère culturel majeur en Algérie. Sous la direction de Si El Djilali et les Scouts Musulmans, le festival se distingue par une critique sociale audacieuse, attirant une jeune génération d'artistes qui dénoncent les dérives bureaucratiques et les nouveaux riches à travers des pièces engagées», a-t-il affirmé.

«Le festival ne crée pas un théâtre nouveau mais propose une lecture différente, assignant au théâtre des missions reflétant les bouleversements socio-économiques de l'époque. Malgré des divergences internes et des pressions politiques, le FNTA continue d'attirer des personnalités reconnues du théâtre et du cinéma, et reste une plateforme clé pour les jeunes artistes, évoluant vers une dimension nationale dès sa troisième édition», a-t-il ajouté.

Nadjib Stambouli, journaliste et écrivain, a souligné l'indispensable rôle de la critique théâtrale en Algérie dès les premières années de l'indépendance. Il rappelle que la critique a toujours accompagné la pratique théâtrale, citant des exemples marquants comme la représentation de «Les enfants de la Casbah» de Mustapha Kateb en 1963, démontrant l'intérêt politique pour le théâtre.

Stambouli a observé que la critique, notamment dans des publications comme «Révolution et Travail», jouait un rôle vigilant en axant sur l'aspect politique des productions théâtrales. Il a noté que les années 60 étaient marquées par un enthousiasme créatif, avec des adaptations théâtrales variées et une critique parfois virulente, comme en témoignent les débats autour de «Le cadavre encerclé» de Kateb Yacine en 1968.

Il considère les années 70 et 80 comme l'âge d'or du théâtre algérien, avec une critique plus centrée sur le contenu et la mise en scène, et se souvient des critiques influents de cette époque, dont les noms restent mémorables aujourd'hui. Stambouli a insisté sur la rigueur et la profondeur nécessaires à une bonne critique, qui doit fournir des instruments d'analyse au spectateur et au metteur en scène, tout en restant informée et impartiale.

Meriem Djouder